



ARGELÈS-GAZOST



VIE MUNICIPALE
P.04 ~ P.21

VIVRE ENSEMBLE
P.22 ~ P.31

VIE CULTURELLE
P.32 ~ P.35

VIE SPORTIVE
P.36 ~ P.39

VIE FESTIVE
P.40 ~ P.43

VIE INTERCOMMUNALE
P.44 ~ P.47

INFOS DIVERSES
P.48 ~ P.51

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- Rendre possible le nécessaire **04**
- Les budgets annexes **05**
- Nouveautés sur la facture d'eau **05**
- Mobilités autour du parc thermal **06**
- De nouveaux arbres dans les espaces publics **06**
- Journée du patrimoine de pays et des moulins **07**
- Panneaux photovoltaïques de la STEP **07**
- Les services techniques **08**
- Bandes enherbées des avenues autour du parc thermal **08**
- Inauguration de la maison de santé **09**
- Effacement du seuil du Sailhet **10**
- Arrivées et départs à la mairie d'Argelès-Gazost **10**
- Les réalisations de 2024 **11**
- Les projets de 2025 **12**
- Une nouvelle tondeuse autoportée **14**
- Les canaux d'Argelès-Gazost, un patrimoine à préserver **15**
- Application citoyenne City All **15**
- La villa de Buzy **16**
- Urbanisme et qualité architecturale **17**
- La villa Suzanne **17**
- Les thermes **18**
- Le Jardin des bains **18**
- Un nouveau skatepark à Argelès-Gazost **20**
- Principales délibérations du conseil municipal **21**

VIVRE ENSEMBLE

- Le Centre Communal d'Action Sociale **22**
- Cérémonie pour le 11 novembre **22**
- Le repas des aînés **22**
- Vie de la paroisse **22**
- Composeurs collectifs et sacs jaunes **23**
- Dépôts sauvages **23**
- Cave canem **23**
- L'accueil de loisirs d'Argelès-Gazost c'est quoi ? **24**
- Les différentes actions portées par la Fédération des Foyers Ruraux 31/65 à Argelès-Gazost **24**
- L'Espace Jeunes **25**
- Collectifs écocitoyen d'Argelès-Gazost **25**
- Maternelle Jean Bourdette **26**
- École Notre Dame : lieu d'accueil, de solidarité et de renouveau **26**
- École élémentaire Jean Bourdette **27**
- Les Balcons du Hautacam à Vieuzac **28**
- Nouvelle Directrice à l'EHPAD **28**
- Concours des maisons fleuries **29**
- La navette dans la ville **29**
- Faut-il avoir peur des séismes ? **30**
- Casino d'Argelès-Gazost - Groupe Tranchant **31**
- Nouveau proviseur **31**

VIE CULTURELLE

- À la médiathèque **32**
- Petit Théâtre de la Gare, Espace Alain Spiesser **33**
- CINÉZIQ 2025 : la 10^{ème} édition **33**
- Livres en juillet **33**
- Piano Pic au lycée **34**
- Instants d'éternité à la villa Suzanne **34**
- Pagnol à la lettre **34**
- Un soir d'été dans le parc thermal **34**
- Pour que vive la mémoire **35**
- Bicentenaire : 1824/2024 **35**

VIE SPORTIVE

- Les sports de disques s'installent en vallées des Gaves **36**
- Transfert de la compétence équipement sportif à la CCPVG **37**
- Journée olympique et paralympique **37**
- Associations sportives **38**
- Mai à vélo **39**

VIE FESTIVE

- 2024 : une année olympique pour l'animation **40**
- Las Bodéguitas **42**
- Le comité des fêtes d'Argelès-Gazost **42**
- Illuminations de Noël **43**

VIE INTERCOMMUNALE

- CCPGV, actualités 2025 **44**
- Hydrologie et morphologie du Gave de Pau **45**
- Le syndicat de production d'eau potable au travail **45**
- Les vallées de Gavarnie **46**
- Le syndicat mixte du Hautacam **47**

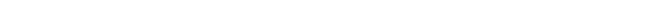
INFOS DIVERSES

- Expression de l'opposition **48**
- Gendarmerie - prise de commandement du chef d'escadron Stéphane Péchin **48**
- État civil 2024 **49**
- Infos pratiques **50**

Bulletin municipal d'Argelès-Gazost
Édité par la mairie d'Argelès-Gazost
6 place de la République - 65400 Argelès-Gazost
Directrice de la publication : Gaëlle Vallin
Rédacteurs : l'équipe municipale, les associations et les partenaires contactés.
Crédit photo : Mairie d'Argelès-Gazost, Julien Mainguy, Marion Peyramayou, ECOGEA
Conception : Camille Plantade - Break-Out Company
Impression : Imprimerie Conseil Imprime Group / 2 300 exemplaires



ÉDITO



“

Chères Argelésiennes, chers Argelésiens,

L'année 2024 a encore été à très active à Argelès-Gazost. Nous avons procédé à trois inaugurations importantes pour notre commune :

L'inauguration de la maison de santé garantit des soins de proximité et de qualité.

L'inauguration des panneaux photovoltaïques installés à la station d'épuration, qui conforte notre implication tant au niveau environnemental qu'économique.

L'inauguration du skatepark, projet que nous avons enfin pu concrétiser grâce à une réflexion et un travail collectif. L'ensemble de ces réalisations s'est fait avec le concours et la participation financière de l'État, de la Région, du Département et de la communauté de communes. Je remercie particulièrement M. le Sous-préfet, Fabien Tuleu, pour son soutien et son humanité. Nous n'oublierons pas son passage à Argelès-Gazost, j'étais heureuse de lui remettre la médaille de la ville en marque de reconnaissance avant son départ pour la Gironde.

Nous sommes heureux de favoriser **les liens sociaux en participant et soutenant** les différentes actions qui contribuent à mieux vivre ensemble

Vivre ensemble à Argelès-Gazost c'est pouvoir garder nos **aînés** près de nous, soit avec le maintien à domicile, grâce aux entreprises et associations d'aide à la personne, soit par l'intégration au sein de notre maison de retraite « Les balcons du Hautacam » dirigée depuis le mois de juillet par Mme Deletoile à qui nous souhaitons la bienvenue.

Vivre ensemble, c'est pouvoir partager des moments en **famille** autour de **lieux communs** tels que la toute nouvelle aire de jeux du parc thermal renouvelée cette année, le skatepark, l'Arrieulat, le centre-ville ou encore l'entretien de nos canaux.

Vivre ensemble c'est aussi se rencontrer pour partager une passion commune au sein d'une association, d'une pratique sportive ou pour une cause humanitaire dans un lieu communal ou à l'Espace de la Gare créé en partenariat avec les Foyers Ruraux.

Vivre ensemble c'est aussi fêter et savoir se rassembler autour de grands événements comme le Tour de France dont nous aurons le passage des coureurs à deux reprises cette année.

J'exprime ici toute ma **gratitude** à toutes les Présidentes, à tous les Présidents d'**associations** et à leurs membres pour le travail et les heures passées au service de la vie argelésienne. Je tiens tout particulièrement à féliciter la Société d'Étude des Sept Vallées pour nous avoir offert une célébration extraordinaire du bicentenaire, l'occasion de nous apprendre ou rappeler notre histoire locale.

Cette qualité de vie et d'accueil est reconnue par nos visiteurs depuis plusieurs années et nous en sommes ravis. Nous sommes tributaires de l'activité touristique, mais nous devons, ensemble, rester vigilants afin de conserver un équilibre qui permette aux résidents permanents de se loger. C'est pourquoi nous engageons des travaux pour créer quatre nouveaux logements au-dessus de l'ancienne gare.

Comme vous avez pu le constater, l'établissement thermal a été fermé à deux reprises au cours de la dernière saison. Ces fermetures sont dues à des analyses bactériologiques non conformes suite à des pluies diluviales. Afin de pallier ces problèmes et d'assurer une qualité optimale de l'eau thermale, nous avons procédé à des travaux autour du captage et au sein de la structure. Ce travail se fait en étroite collaboration et avec le suivi des services de l'Agence Régionale de Santé. Je tiens à souligner le professionnalisme de toute notre équipe thermale et je salue l'engagement de toutes les personnes qui œuvrent au sein de l'établissement. Nous sommes déterminés à trouver des solutions plus pérennes pour nos thermes, l'enjeu économique et social étant déterminant pour notre commune et faisant l'objet de toutes nos attentions.

Cette nouvelle année 2025 est la dernière année pleine pour mener à bien nos projets communaux.

Vous pouvez compter sur nous pour y engager toute notre énergie afin de faire avancer de façon significative le projet de la villa de Buzy et la réhabilitation de la villa Suzanne afin de les rendre possibles.

Ensemble, rendons la vie encore plus douce et plus belle à Argelès-Gazost.

Vive la fraternité, vive la paix et vive Argelès-Gazost.



Gaëlle Collin

”

VIE MUNICIPALE

Rendre possible le nécessaire



Cette phrase formulée au 17^{ème} siècle, est l'illustration du réalisme que les élus actuels doivent appliquer au quotidien pour gérer une commune. Cela est d'autant plus difficile que le nécessaire est parfois changeant.. et le possible souvent incertain. Vous comprenez alors toute la difficulté de cette fonction : **savoir prévoir l'imprévisible.**

Vient ensuite, le regard que chacun porte sur les réalisations de ces quatre dernières années. Certains verront le verre à moitié vide en dénonçant avec pessimisme le manque et l'insuffisance dans certains domaines. Et puis il y a ceux qui verront le verre à moitié plein, avec la satisfaction et la gratitude que le nécessaire a été fait avec les moyens disponibles.

Sans aucune complaisance, libre à chacun de se positionner, avec le respect du travail réalisé.

C'est dans ce souhait de respect mutuel que le budget 2024 a été présenté et adopté par le conseil municipal du 10 avril, clôturant un travail de plusieurs semaines de collaboration, d'échanges et d'arbitrages entre les agents de la mairie et les élus. Chaque poste a été analysé, pesé, mesuré et ajusté. Un grand merci à l'ensemble de la commission finances et aux agents pour la qualité de ces échanges. Nous procéderons de la même manière pour le prochain budget, gardant un esprit de clarté et de grande transparence que nous devons aux habitants de notre ville.

Répartition du budget principal en 2024



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

5 654 070 €



BUDGET D'INVESTISSEMENT

3 661 552 €

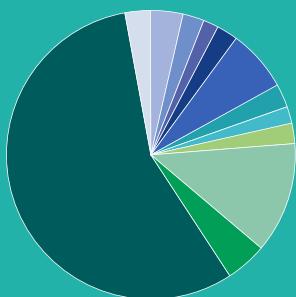
Des dépenses de fonctionnement maîtrisées malgré les signaux inflationnistes :

INFLATION ATTENDUE EN 2024
(au moment du budget)
entre 3 et 5 %

HAUSSE DES ÉNERGIES
sur les 4 derniers budgets
électricité : +56 %
gaz : +140 %

CHARGES DE PERSONNEL
2024/2023 : +9,6 %
– augmentation de la valeur
du point
– refonte des grilles
– prime maintien du pouvoir
d'achat

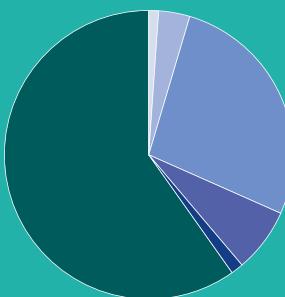
Une étude approfondie de nos charges menée dans tous les services conclut à une augmentation des dépenses réelles 2024 / 2023 de 6,15 % tout en maintenant un service public de qualité.



Dépenses de fonctionnement par habitant

- Frais personnel : 600 €
- Voierie : 30 €
- Culture animation : 38 €
- Propreté urbaine : 25 €
- Immobilier : 19 €
- Espaces verts : 25 €
- Électricité : 73 €
- Social : 25 €
- Aides asso sportives : 23 €
- Charges financières : 23 €
- Les thermes : 133 €
- Service incendie : 48 €

Les thermes restent un poste de dépense important mais représente un atout indispensable à notre vie économique locale (gîtes, commerces, emplois etc..)



Recettes de fonctionnement de la commune

- Fiscalité locale : 2 346 k€
- Impôts et taxes : 39 k€
- Produits services : 140 k€
- Dotations subventions : 1 070 k€
- Loyers : 284 k€
- Autres recettes : 58 k€

Les recettes d'impôts et de fiscalité locales sont en hausse en raison de la revalorisation nationale des bases de calcul, la commune ayant fait le choix de ne pas augmenter ses taux.

VIE MUNICIPALE



Les budgets annexes



BUDGET THERMES

Budget de fonctionnement

1 870 468 €

Budget d'investissement

546 333 €



BUDGET ASSAINISSEMENT

Budget de fonctionnement

582 285 €

Budget d'investissement

415 018 €



BUDGET EAU

Budget de fonctionnement

635 673 €

Budget d'investissement

131 720 €



Nouveautés sur la facture d'eau 2025

Depuis de nombreuses années, la facture d'eau comporte trois postes de prélèvements différents : ce qui relève de l'eau potable (consommation, location compteur, entretien branchements), de l'assainissement (volume traité, entretien branchements) et des redevances versées à l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Instaurées en 1964 et collectées auprès des usagers, ces redevances de l'agence sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques (comme la lutte contre la pollution, la protection de la santé et de la biodiversité, la gestion quantitative et qualitative).

Ces redevances font l'objet en 2025 d'une révision imposée par la loi de finances votée en 2023.

En substitution, trois nouvelles redevances sont créées :

- Redevance sur la consommation d'eau,
- Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable,
- Redevance pour la performance des réseaux d'assainissement collectif.

Concrètement en 2025, le taux cumulé de ces trois redevances devrait être inférieur à celui appliqué jusqu'en 2024 ; mais cela ne sera que transitoire. La notion de performance prend toute son importance : en 2026, ce taux sera modulé en fonction de la **performance réelle des réseaux d'eau potable et d'assainissement**. Si la commune est aujourd'hui dotée d'un réseau d'assainissement et d'une station d'épuration performants, il en va tout autrement du réseau d'eau potable, qu'il est nécessaire de renouveler.

Cette tendance d'augmentation du prix de l'eau est nationale, notamment en raison du coût des travaux de renouvellement des réseaux et de dépollution.



Quelques repères (source SISPEA) sur le prix moyen 2023 des services :

— d'eau potable (calcul sur la base de 120 m³) :

- France : 2,32 € TTC/m³
- Occitanie : 2,23 € TTC/m³
- Hautes-Pyrénées : 2,35 € TTC/m³
- Argelès-Gazost : 1,70 € TTC/m³

— d'assainissement (calcul sur la base de 120 m³)

- France : 2,38 € TTC/m³
- Occitanie : 2,13 € TTC/m³
- Hautes-Pyrénées : 2,51 € TTC/m³
- Argelès-Gazost : 2,00 € TTC/m³

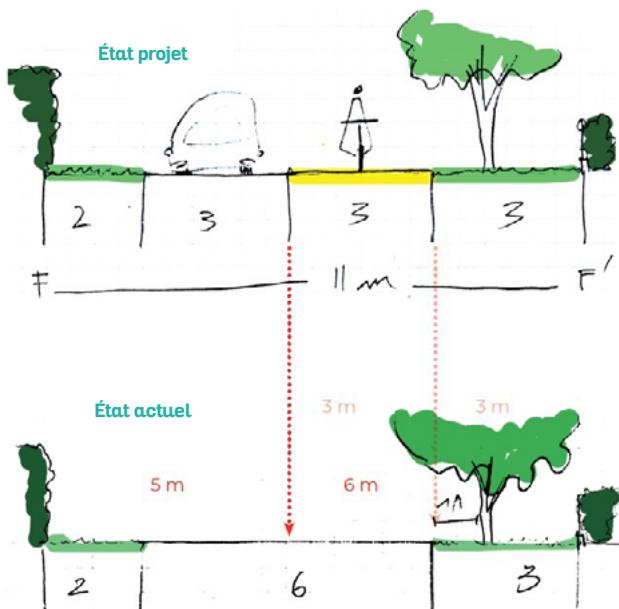
VIE MUNICIPALE



Mobilités autour du parc thermal

La place du vélo et du piéton est à l'étude dans le quartier thermal.

Les ateliers de concertation du Schéma Directeur des Mobilités Activités d'Argelès-Gazost avaient fait apparaître en 2023 la nécessité de **sécuriser le cheminement vers la cité scolaire**. En effet, le trafic routier des entrées et sorties de classes crée de l'insécurité pour les piétons et cyclistes sur l'avenue de Montjoie, une situation quasi paradoxale au centre d'un quartier thermal. L'étude d'un aménagement test a été réalisée par la commune en 2024 et a fait l'objet d'échanges avec les habitants. Elle propose des **mises à sens unique voiture** afin de dégager un axe piéton-vélo large et clairement identifié sur la voirie. L'aménagement sera mis en œuvre en 2025. En attendant, la fin de l'année scolaire 2024 a été l'occasion de réaliser des peintures au sol avec les enfants de l'école Jean Bourdette. Celles-ci marquent l'arrivée dans l'environnement scolaire réglementé en zone 20.



De nouveaux arbres dans les espaces publics

Les arbres sont essentiels à la qualité du cadre de vie d'Argelès-Gazost et à la biodiversité. Ils constituent un patrimoine qu'il faut entretenir, enrichir et parfois renouveler. En 2024, des plantations ont été réalisées à la bibliothèque, au quartier du gave d'Azun et dans le parc thermal. Le renouvellement des arbres des avenues Henri d'Agrain et Hector Sassère a été étudié et a fait l'objet de plusieurs réunions publiques. La demande d'autorisation est en cours pour abattre et remplacer les platanes marqués par des déteriorations importantes. Afin de prévoir la plantation d'arbres vigoureux et bien développés, la piste du contrat de culture est envisagée (mise en culture d'un lot d'arbres pendant plusieurs années).





Journée du patrimoine de pays et des moulins du 23 juin 2024

La journée du patrimoine de pays et des moulins a lieu chaque année en juin. Cette manifestation ne doit pas être confondue avec sa « grande soeur », la journée européenne du patrimoine qui est organisée en septembre (le week-end de la fête des chiens) ! Ce jour-là, est mis à l'honneur le patrimoine pas forcément classé aux Monuments Historiques, mais tout aussi précieux car spécifique à l'endroit où il se trouve (matériaux et savoir-faire locaux utilisés pour sa construction), fonctionnel (parfois encore en usage) et témoin de la vie passée de la communauté. C'est ainsi que depuis 1998, la journée du patrimoine de pays et des moulins met thématiquement en valeur chaque année le patrimoine lié à l'eau, la terre, la pierre, le bois, le fer et le verre, ainsi que les rues et chemins, lieux de production, l'animal et l'homme... à travers la France entière.

2024 était consacrée à l'eau utile à tous. C'est donc tout naturellement que l'idée est venue, en discutant avec le collectif écocitoyen de profiter de cette journée pour **mettre en valeur la richesse patrimoniale que constituent les canaux d'Argelès-Gazost.**

Le rendez-vous était donné à 10 h au bassin de l'Arrieulat, non encore remis en eau à la sortie de l'hiver. Après une introduction musicale par *Les chanteurs timbrés*, orchestrée par Carole Gantheil pour la compagnie Histoire de Chanter, la cinquantaine de personnes présentes s'est regroupée autour de la prise d'eau du canal des moulins située sur le gave d'Azun, afin de permettre au collectif écocitoyen de présenter les premiers éléments historiques du réseau de canaux et à la mairie d'exposer les travaux de mise en conformité écologique prochainement réalisés.



Entrecoupé d'arrêts fréquents pour répondre aux nombreuses questions sur la complexité du réseau de canaux qui traverse Argelès-Gazost, le cheminement de la troupe a suivi le canal jusque chez M. Echerbault et M. et Mme Bégarie qui ont ouvert leurs portes pour permettre la découverte de l'ancien moulin Meylouga et du moulin Bégarie (le dernier en fonction à la fin du XX^e siècle). Nous tenons à les remercier très chaleureusement pour leur accueil et toutes les explications fournies !

Passé le moulin banal du château d'Oourout, aujourd'hui transformé en habitation rue de l'Yser, une nouvelle pause musicale a été effectuée dans le jardin de Buzy. La promenade s'est achevée à la villa Suzanne où une exposition de la Société d'études des 7 vallées présentait une étude effectuée sur le canal des moulins, tandis qu'un apéritif musical clôturait agréablement cette matinée.

Un grand merci au collectif écocitoyen, organisateur de la journée, qui a rassemblé de nombreux partenaires qui ont tous contribué à la réussite de cette journée.



Panneaux photovoltaïques de la STEP



Depuis septembre, la centrale photovoltaïque de la station d'épuration (STEP) est en service.

Une double installation de 60kWh et 36kWh a été raccordée à deux compteurs électriques de respectivement 400A et 250A permettant ainsi l'auto consommation totale de cette énergie solaire.

Le gain attendu sur la facture d'électricité de la STEP est de l'ordre de 25 000 €/an.

Coût des travaux :

- **Lot 1 :** maçonnerie : Entreprise Vignes et Fils : 39 240 € HT
- **Lot 2 :** panneaux solaires : Etchart Energy : 93 402 € HT
- **Maître d'œuvre :** SDE65 : 4 920 € HT
- **Études de sol :** 2 313 € HT

Coût total de l'opération : 139 875€ HT

Aides de l'État (DETR) : 60 000 €



Les services techniques

Cette année encore, les agents des services techniques ont joué un rôle déterminant pour rendre notre **ville accueillante et agréable**.

La **propreté de la ville** est assurée par le **service voirie**, qui effectue des passages quotidiens dans l'hypercentre (y compris le nettoyage des toilettes publiques) et des interventions régulières dans nos quartiers pour le désherbage, le balayage et le ramassage des dépôts sauvages laissés par des administrés peu scrupuleux...



L'**embellissement de la ville** est pris en charge par le **service des espaces verts**, qui s'occupe du semis, de la tonte, de la floraison, de l'arrosage, des chantiers de désimperméabilisation en relation avec les maçons, les plombiers, le peintre et le ferronnier (aménagements rue du 8 mai, place Lacontre, rond-point Saint Christophe).



Une variété de tâches est effectuée par les **agents polyvalents**, qui s'occupent de l'entretien, de la réparation, du montage et du démontage des chapiteaux. Ils gèrent également la logistique des nombreux événements sportifs, culturels et festifs qui animent notre ville tout au long de l'année. Ils assurent aussi la tonte, l'élagage et l'installation ou le retrait des illuminations de Noël.

L'équipe du **service des eaux et de l'assainissement** se montre non seulement réactive pour intervenir sur les égouts bouchés ou les fuites, mais elle s'occupe également de la station d'épuration, des prises d'eau du gave d'Azun et des canaux. Trois agents sont missionnés pour la gestion des thermes et du centre thermoludique.

Toutes ces compétences permettent de réaliser de nombreux travaux d'entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie sans faire appel à des entreprises extérieures.

Nous tenons à remercier tous les agents techniques pour leur implication quotidienne et la qualité du travail réalisé tout au long de l'année.



Bandes enherbées des avenues autour du parc thermal

Le quartier thermal est notamment caractérisé par ses avenues bordées d'arbres et de bandes enherbées entretenues par le service des espaces verts de la ville. Outre l'attrait paysager qu'elle confère à l'avenue, la **bande enherbée joue un rôle important dans l'infiltration des eaux en période de pluie**. Le stationnement sur l'herbe n'est donc pas adapté car le poids des véhicules entraîne sur le long terme le tassement du sol. Cela rend plus difficile l'infiltration de l'eau et abîme les racines des arbres ayant pour conséquence le dépérissement de ces derniers. Il favorise également la création d'ornières en période humide, inesthétiques et empêchant une tonte correcte.



Cette analyse a été confortée lors de la réalisation de l'atlas de la biodiversité communale. En conséquence, une réflexion est actuellement menée pour remédier

à la détérioration de ces bandes enherbées avec prise en compte de la mobilité douce. La commune rappelle que **les véhicules doivent prioritairement être garés dans les parties privatives** et que s'agissant de voirie publique, toute modification de surface du passage véhicule ou piéton sur la bande enherbée doit faire l'objet d'une demande auprès des services. Les surfaces désimperméabilisées (éventuellement délimitées par des bordures) doivent désormais être privilégiées.



Inauguration de la maison de santé



Samedi 12 octobre au matin se déroulait l'inauguration de la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) d'Argelès-Gazost en présence de M. Jean Salomon, Préfet des Hautes-Pyrénées, Denis Fégné, Député, Maryse Carrère, Sénatrice et Conseillère départementale, Michel Cazaubon, Vice-président de la région Occitanie, Louis Armary, Conseiller départemental, Fabien Tuleu, Sous-préfet, Noël Pereira, Président de la communauté de communes et les professionnels de santé de la maison médicale.

Ce beau projet a vu le jour grâce à l'implication des médecins et l'engagement de la commune.

En effet, c'est le docteur Charles Legrand qui, dès 2017, pense à regrouper des médecins, des infirmiers et des kinésithérapeutes pour venir compléter l'offre que propose la maison de santé d'Ayzac-Ost, l'idée étant « la création d'une mise en réseau des prises en charge des patients ». Ce maillage territorial apparaît en effet comme essentiel.

Les médecins se sont fédérés autour d'une association, encouragés par les docteurs Muriel Arberet et Patrick Bergugnat. Le relais a été pris par le docteur Lucie Sarrazin qui a su fédérer tous les autres professionnels de santé. S'en est suivi le cabinet de kinésithérapeutes de Patrice Gleyze et de Virginie Abbadie Longo. Cette création, à l'initiative des professionnels de santé, a été soutenue par la municipalité en place menée par Dominique Roux, représentée lors de l'inauguration par Henri Berges et Élodie Sonnet.

Quelques étapes de la création :

été 2019 : la maîtrise d'œuvre mène une concertation avec les futurs utilisateurs du lieu pour finaliser un

projet subvenant aux besoins de tous. À ce moment précis, 23 professionnels de santé se sont déjà engagés. Quatre nouveaux professionnels rejoindront ensuite le projet nécessitant alors la réalisation d'une extension en plus de la rénovation.

mai 2020 : signature de la convention d'engagement pour la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle.

10 juin 2020 : les statuts de la société interprofessionnelle de soin ambulatoire (SISA) sont créés.

novembre 2020 : démarrage du chantier à la faveur du plan de relance (post COVID) dont bénéficie la commune. Ceci grâce au soutien du Préfet Rodrigue Furcy, du Sous-préfet M. Carponcin, et du travail extrêmement réactif des services de la mairie, notamment avec Pierre Duval, Directeur général des services et Serge Pratdessus, Directeur des services techniques.

décembre 2020 : déclaration d'ouverture de chantier déposée en mairie.

24 septembre 2021 : première réunion de chantier. S'ensuivront de nombreuses autres. Le chantier durera 19 mois.

1^{er} avril 2023 : prise de possession des locaux par la SISA.

Les chiffres de la CPAM indiquent que **la MSP a accueilli 7 984 patients en 2023**. Les chiffres de fréquentation 2024 seront connus au mois de mai. Les patients viennent des trois vallées (Gavarnie, Cauterets et val d'Azun), de Lourdes et de Tarbes.

Ce projet d'un **budget de 2,7 millions d'euros** n'aurait pas pu voir le jour sans les aides déterminantes de l'État, pour un montant total de 832 500 €, et la forte participation du Département, de la Région, de l'Europe et de la communauté de communes pour un total de 479 500 €. La commune a souscrit plusieurs emprunts à hauteur de 1 388 000 € (1 million sur 25 ans, deux emprunts courts termes pour 850 000 €) pour compléter ce financement.

Nous pouvons saluer tous ces partenaires qui, comme nous, ont su mesurer l'importance des services de santé de proximité.

Il était important pour nous de mener ce projet à bien pour assurer un maillage des maisons de santé sur notre communauté de communes, un accès aux soins pour toute notre population argelésienne mais plus largement de notre territoire, ainsi qu'à maintenir le laboratoire d'analyses médicales au plus près des habitants.



Effacement du seuil du Sailhet : pour une continuité écologique de nos rivières

Plusieurs **projets d'effacement d'obstacles en rivière** sont prévus en France grâce au soutien d'European Rivers Network et du programme européen **Open Rivers Programme**. Ces actions, menées sur des sous-bassins de la Dordogne, de la Loire, du gave de Pau et du Rhône, s'inscrivent dans l'objectif européen de restaurer 25 000 km de rivières d'ici 2030 et dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

La commune d'Argelès-Gazost peut compter sur la participation de European Rivers Network et le soutien financier de Open Rivers Programme pour **enlever le premier obstacle à l'aval sur le Gave d'Azun**. Situé à seulement quelques centaines de mètres de la confluence avec le Gave de Pau, cet ouvrage empêche le saumon Atlantique d'accéder à des habitats de reproduction favorables. Les travaux sont prévus pour 2025 grâce à l'ingénierie du bureau d'études spécialisé ECOGEA. Cette opération est également financée par l'agence de l'eau Adour-Garonne. La mairie d'Argelès-Gazost travaille également avec l'agence de l'eau pour traiter d'autres ouvrages en amont afin de permettre aux migrateurs de recoloniser plus de 11 km de cours d'eau.

Ces projets visent à **limiter le réchauffement des eaux, reconnecter les habitats et renforcer la résilience des espèces face au changement climatique**. Situées dans des zones à haute valeur écologique, ces initiatives profitent à des espèces comme le saumon



@ECOGEA



ou encore la truite fario, et plus globalement aux espèces emblématiques de nos cours d'eau tels la loutre d'Europe ou le desman des Pyrénées.

À l'occasion du World River Day (4^{ème} dimanche du mois de septembre), European Rivers Network rappelle l'urgence d'agir pour restaurer des cours d'eau dégradés et lutter contre l'érosion de la biodiversité, soulignant que chaque projet est une étape clé pour un avenir plus durable.



Arrivées et départs à la mairie d'Argelès-Gazost

Cette année 2024 a connu son lot de départs et d'arrivées de personnel. Deux agents emblématiques de la commune accèdent cette année à une retraite bien méritée :

— **Jean-Luc Lacrampe**, entré aux services techniques en 1992 et dédié à l'entretien du captage de Gazost, à la gestion de canaux et au service de l'assainissement,
— **Chantal Ladrangue**, embauchée à la commune en 1982 et figure de l'accueil de la mairie durant plus de 40 ans.

Les élus ont tenu à fêter ces départs en retraite comme il se doit en organisant une soirée pour mettre ces deux agents exemplaires à l'honneur.

On pourra noter également l'arrivée de **Yannick Lorgueilleux**, responsable technique des thermes d'Argelès-Gazost, de **Philippe Escalé**, agent au service de l'eau et de l'assainissement en remplacement



de Jean-Luc Lacrampe, de **Claire Masanaba** au secrétariat du service de l'eau, de l'assainissement et du SIAEP et de **Pauline Galland** à l'accueil de la mairie en remplacement de Chantal Ladrangue.



Les réalisations de 2024

NOUVEAU LOCAL DE RANGEMENT POUR LE PETIT THÉÂTRE DE LA GARE

La commune poursuit son engagement en faveur de la culture et des infrastructures adaptées à ses acteurs locaux. Grâce au travail conjoint des services techniques municipaux et des élus, un nouveau local de rangement a vu le jour pour le Petit Théâtre de la Gare.

M. Salvat, en charge de la réalisation des plans et du permis de construire, a apporté son expertise pour concevoir un bâtiment à la fois fonctionnel et en harmonie avec son environnement. Les services techniques ont ensuite pris en main la construction en régie, permettant de limiter les coûts tout en assurant une réalisation de qualité.

Ce nouvel espace de stockage est une vraie bouffée d'air pour le théâtre. Jusqu'alors, les décors encombraient l'arrière de la scène, derrière les rideaux, limitant l'espace disponible pour les représentations et les répétitions. Désormais, les décors sont rangés



dans un espace dédié, ce qui permet de libérer la salle de spectacle et d'améliorer les conditions de travail pour les artistes et techniciens.

Ce nouveau local est un atout de plus pour soutenir les activités culturelles et valoriser les talents locaux.

ENGazonnement du cimetière

Suite aux travaux de mise en conformité réalisés l'année dernière, le cimetière a bénéficié d'un réaménagement qui a transformé son aspect général. Parmi les principales améliorations, l'engazonnement des espaces s'est révélé être un véritable succès.

Longtemps jugé trop minéral, le site manquait de verdure et de chaleur. Avec l'installation d'une pelouse soigneusement aménagée, le cimetière offre désormais un cadre plus apaisant et respectueux de la mémoire des lieux. Les visiteurs peuvent apprécier un espace plus verdoiant, en harmonie avec l'environnement et propice au recueillement.

Ces travaux d'engazonnement ne sont pas seulement esthétiques : ils s'inscrivent également dans une démarche durable. En plus d'embellir le site, ce revêtement végétal contribue à limiter le ruissellement des eaux, à réduire les poussières et à offrir un lieu plus agréable lors des périodes de fortes chaleurs.

Les retours des habitants sont très positifs, témoignant de l'importance d'entretenir ces espaces avec soin et respect. Ce projet, porté par la municipalité, illustre la volonté de conjuguer mise en conformité



réglementaire et amélioration du cadre de vie pour tous.

Nous rappelons qu'il est important de respecter ce lieu et de trier au maximum en séparant les déchets verts des plastiques et des gravats. Des conteneurs sont prévus à cet effet. Les services techniques cherchent une solution plus esthétique pour améliorer ces points de collectes.

VIE MUNICIPALE



Les projets de 2025

LOGEMENTS DE L'ANCIENNE GARE

Deux studios et deux T3 vont être aménagés à l'étage de l'ancienne gare d'Argelès-Gazost.

L'année 2024 a permis de finaliser les études et le plan de financement pour la réalisation des quatre logements qui seront exclusivement destinés à la location à l'année ou aux travailleurs saisonniers.

Jean-Luc Chevalier, architecte, est en charge du projet et coordonne les travaux.

Le plan de financement de l'opération a été approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal du 11 juin 2024 pour un montant évalué de 360 183 € HT dont 313 000 € HT de travaux. Les subventions attendues étant de 70%, le reste charge pour la commune est de 108 054 € HT.

Le résultat de l'appel d'offres a été bénéfique pour la commune puisque le montant des travaux (devis entreprises) de 253 710 € HT est en dessous des estimations de l'architecte. Le choix des entreprises a

été validé par la majorité lors du conseil du 4 février 2025.

Les travaux vont se dérouler tout au long de cette année pour une livraison fin 2025.

Coûts de l'opération :

- Travaux : 253 710 € HT
- Ingénierie : 47 650 € HT
(Architecte, bureau de contrôle, coordinateur de sécurité, Enedis, Orange, BET structure, diagnostic avant travaux)

Total : 301 360 € HT

Plan de financement :

- État DETR : 95 000 € obtenue
- Département : 50 000 € obtenue
- Région : 8 637 € obtenue
- CCPVG : 40 000 € (prorogée de 2024 à 2025)
- MSA : 20 000 € (dépôt avril 2025)
Reste à charge (sans compter la MSA) : 107 723 € HT



PROGRAMME « TÊTE EN LED »

La commune d'Argelès-Gazost poursuit son programme d'économie d'énergie, aujourd'hui indispensable pour contrôler les coûts de l'électricité qui ont terriblement augmenté durant ces trois dernières années.

C'est pourquoi en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Électricité (SDE65) la commune a signé un programme « tête en led » pour enlever les 232 luminaires énergivores restants sur le parc d'éclairage public. Ils seront remplacés par des appareils led beaucoup moins gourmands en électricité.

Coûts de l'opération :

- 100 666.32 € HT

L'économie d'énergie engendrée correspond approximativement au montant de l'annuité remboursée.

Plan de financement :

- Participation SDE : 10 066 €
- Fonds libre commune : 10 066 €
- Financement « intracting » porté par le SDE pour le compte de la commune : 80 533 €
(remboursement de 7 000 € par an pendant 13 ans)



Les projets de 2025

TOITURE DE LA SALLE JEAN BOURDETTE

Le toit de la salle Jean Bourdette présente de nombreux signes de faiblesse.

Il est nécessaire de remplacer la couverture dans les meilleurs délais.

Une subvention a été sollicitée auprès de M. le Sous-préfet. Elle permettra, si elle est accordée, la réalisation des travaux.

Coûts prévisionnel de l'opération :

~ 30 000 € HT



EMBELLISSEMENT ET DÉSIMPERMÉABILISATION

Les espaces verts reliant les avenues des Pyrénées, Monseigneur Flauss, Alphonse Daudet et Henri Russel sont actuellement en phase de réhabilitation. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des aménagements réalisés en 2023 au rond-point Saint Christophe (Saint-Savin) et ses environs. Leur achèvement est prévu pour ce printemps, permettant une floraison durant l'été.

Nous avons profité de cette opération pour adapter l'espace public aux personnes à mobilité réduite. En parallèle, les surfaces goudronnées des passages piéton ont été remplacées par un revêtement en nid d'abeille engazonné. La perméabilité des sols est ainsi assurée.



En 2025, la commune envisage le réaménagement de l'entrée du parc thermal et du haricot central en bas de la rue des Poilus.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MÉDIATHÈQUE

Dans l'optique de réaliser des économies d'énergie, des travaux de rénovation sont en cours dans la médiathèque. Un rafraîchissement intérieur des locaux et des travaux de performance énergétique sont programmés pour améliorer le confort du lieu.

La commune a obtenu une aide de l'État au titre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires pour un montant de 37 000 €. Nous remercions M. le Sous-préfet pour cette subvention.

La fin des travaux est prévue pour juin 2025.

Coûts de l'opération :

- ~ Remplacement des menuiseries : 24 350 € HT (entreprise extérieure)
- ~ Pose d'un faux plafond avec isolation thermique : 7 200 € HT (en régie)
- ~ Chauffage par pompe à chaleur air/air : 16 250 € HT (entreprise extérieure)
- ~ Éclairage LED : 720 € HT (en régie)
- ~ Ventilation hygroréglable : 2 500 € HT (entreprise extérieure)

Total : 51 020 € HT



Les projets de 2025

ENFOUSSEMENT DES RÉSEAUX

Avenue Robert Coll

La commune est consciente que des travaux de réaménagement de l'avenue Robert Coll sont nécessaires.

L'étude d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication a été finalisée par le Syndicat Départemental d'Électricité (SDE65).

Malheureusement, la subvention sollicitée pour mener à bien l'ingénierie des travaux n'a pas été obtenue. Cette opération d'enfouissement des réseaux et d'embellissement de l'avenue Robert Coll est donc reportée à une date ultérieure.



Place du Maréchal Joffre (dite de la Pégulhe)

Les travaux de reconstruction du presbytère et de rénovation de l'école Notre-Dame ont commencé.

De nombreux réseaux aériens accrochés sur ces deux façades gênent ces travaux.

La commune profite de cette occasion, en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Électricité (SDE65), Enedis et Orange, pour enfouir la totalité des réseaux de cette place.

Une nouvelle tondeuse autoportée pour une meilleure gestion écologique des espaces engazonnés

La mairie d'Argelès-Gazost vient d'acquérir une nouvelle tondeuse afin de mettre en œuvre une gestion différenciée de certains espaces engazonnés : **la tondeuse Profihopper SmartLine PH1500 4WDi**.

Conformément aux actions identifiées par l'atlas de la biodiversité communale, en 2022, une expérimentation de fauches tardives d'espaces engazonnés (herbes hautes) a été lancée afin de laisser fleurir et d'offrir de la place à la faune et en l'occurrence les polliniseurs. Le résultat était sans appel : les tondeuses traditionnelles que possédait la mairie à ce moment ne permettaient pas ce genre de tontes.

Au-delà des bienfaits pour la biodiversité, retarder les fauches sur les endroits qui le permettent est l'occasion de gagner du temps de travail qui peut être investi dans des plantations, des tailles douces d'arbres et autres.

Le choix du modèle s'est fait en échangeant avec les professionnels et en s'intéressant aux retours d'expériences d'autres communes en ayant fait l'acquisition.

Novembre 2024 a été l'occasion des premières tontes. Les agents des services techniques saluent déjà l'ergonomie, la solidité et l'efficacité du matériel.



Financement et partenaires :

La tondeuse a couté **66 500 € HT** et la commune a eu une aide de l'État via l'agence de l'eau Adour Garonne (avec la participation du Fonds vert) de **39 900 € HT**. Cette démarche a été encouragée par le Parc national des Pyrénées pour son volet biodiversité. L'enveloppe obtenue a été décisive, la mairie n'aurait pu acheter ce matériel sans celle-ci et aurait dû arrêter d'expérimenter la gestion différenciée des espaces engazonnés représentant 13 hectares de surface.





Les canaux d'Argelès-Gazost, un patrimoine vivant à préserver

L'atlas de la biodiversité communale a permis de cartographier le réseau des nombreux canaux qui traversent Argelès-Gazost depuis le gave d'Azun jusqu'au gave de Pau. Nous sommes désormais tous acteurs du bon usage et de la préservation de ces milieux fragiles !

Bon usage en ce qui concerne le **partage de la ressource** disponible tout au long de l'année, et ce en fonction des débits que le gave d'Azun nous offre... Évitons de rejouer Manon des sources en coupant discrètement l'eau qui va chez le voisin pour en avoir plus chez soi ; ou encore de fermer un embranchement parce qu'on ne veut pas d'eau chez soi, au détriment du milieu qui s'assèche et des riverains situés en aval ! En cas de problèmes, rapprochez-vous des services techniques de la commune qui mettront tout en œuvre pour trouver une solution.

La préservation de ce milieu fragile passe par son **respect** : il convient de ne rien jeter dedans (huile, déchets verts, eau de piscine, mégots...) en pensant que cela sera évacué sans conséquence. Toute l'eau de ces canaux finit dans l'océan Atlantique à Bayonne, les plastiques (face visible de la pollution) avec !

L'entretien des canaux doit être réalisé par les riverains propriétaires. Un canal busé laisse penser qu'il n'est pas nécessaire d'entretenir quoi que ce soit... jusqu'au jour où il se bouche et que cela déborde. Aussi, il est préférable de maintenir à ciel ouvert tous ces canaux et rigoles, pour faciliter leur entretien et favoriser un coin de biodiversité au fond de votre jardin. Afin d'offrir des habitats variés pour la faune, il est conseillé de maintenir une végétation sur les berges : herbacée avec une coupe annuelle à bisannuelle en août et/ou à l'automne, arbustive et arborée avec élagage et recépage en hiver. En cas d'extrême nécessité, un curage peut être effectué pour enlever la végétation trop importante ou les excès de vase. Privilégier alors une intervention manuelle en automne, moins destructive qu'un



traitement mécanique et conserver la pente naturelle du canal sans effectuer de trous au fond du lit (risque d'effondrement des berges).

À compter de 2025, la mairie met en place **deux semaines de « chômage » des canaux** : la première semaine d'avril et la première semaine d'octobre (soit en 2025 du 07 au 11 avril et du 06 au 10 octobre). Au cours de ces semaines, les prises d'eau sur le gave d'Azun seront fermées pour faciliter l'entretien des canaux et végétation qui les bordent par tous les riverains. Ne loupez pas ces créneaux !



Application citoyenne City All

Depuis 2021, une application mobile a été mise en place pour **vous informer en temps réel de l'actualité de la ville**. Vous pouvez y trouver les animations de la commune, les spectacles, les actualités diverses et beaucoup d'autres informations. De plus, vous pouvez en être les acteurs en ayant la possibilité d'y effectuer des signalements ou des suggestions pour aider à améliorer notre commune.

Si vous ne l'avez pas encore sur votre téléphone, rien de plus simple. Utilisez le QR code ci-contre, ou bien téléchargez l'application CityAll sur votre store et saisissez-y Argelès-Gazost. Des affiches dans la ville vous y donnent aussi accès.





La villa de Buzy

Dans le bulletin municipal de 2023, nous évoquions le legs à la commune de la propriété de Danielle Lacrampe-Gaulier, maison et jardin, pour l'éducation à l'environnement.

Le défrichage et l'entretien du jardin ont été poursuivis sous l'égide du collectif écocitoyen d'Argelès-Gazost. La commission « Les amis du Jardin de Buzy », qui recrute des bénévoles intéressés intervient **tous les premiers samedis du mois le matin et tous les troisièmes lundis l'après-midi**. Plusieurs réunions sur place font avancer le projet d'aménagement avec les conseils de personnes compétentes : la Société Eco Altitude ingénierie environnementale pyrénéenne, Annick Baléri passionnée de jardin et de nature, François Meslier, spécialiste d'arbres fruitiers, d'arbustes et de fruits à coques. Des parcelles de petits fruits, de céréales locales et messicoles, de prairie de fauche locale et fleurs pyrénéennes, de plantes aromatiques ... sont prévues tout en conservant les essences d'arbres et d'arbustes dignes d'intérêt.

Une réunion publique au mois de juin a présenté l'aménagement prévisionnel de la villa de Buzy. Les travaux d'aménagements intérieurs du rez-de-jardin ont été exécutés en régie municipale, ce qui a permis de passer un bail à location pour le garage et de proposer un bureau à l'Office Français de la Biodiversité dès le printemps. Une convention a été passée pour l'occupation d'un local et l'entretien du jardin avec le collectif écocitoyen.

En juin, après un appel à projet aux associations, la commune a retenu celui de « La Maison de la Montagne » pour investir le rez-de-chaussée.

Cette association prévoit d'aménager ce niveau en un café accueillant les habitants de la vallée, les visiteurs et les organisations/associations désireuses d'occuper un endroit chaleureux lors de rassemblements. Cet espace créera une dynamique locale d'évènements autour de la nature, des activités éco-responsables en valorisant le territoire grâce à une programmation d'activités, dont certaines encadrées par des membres du bureau des guides.

L'association et la porteuse du projet sont accompagnées par l'Agence des Pyrénées.

Depuis, un permis de construire a été obtenu pour le changement de destination de ce bâtiment recevant du public et pour la rénovation des façades. Deux dossiers de demande de subventions ont été déposés (dispositif Dynamisation des communes urbaines au Département et DETR pour l'État), en vue de la réalisation de travaux au cours du premier semestre 2025.



Afin de garder le caractère patrimonial de cette villa typique des années 1940 et de conserver la mémoire du lieu, la commune et la Maison de la montagne garderont une partie du mobilier et d'objets de décoration meublant la maison ; le reste a été mis aux enchères par un commissaire-priseur lors d'une vente en février.

Edmond Spalikowski, 1874-1951, médecin, écrivain, journaliste-chroniqueur, historien de l'art, poète, dessinateur, aquarelliste, conférencier... a vécu dans cette villa. Exilé avec sa famille de sa Normandie natale à Argelès-Gazost de 1940 à 1945, il a logé quelque temps chez son ami le Docteur Lacrampe. Dix dessins à l'encre et aquarellés croqués dans la vallée étaient accrochés dans le hall d'entrée. Ils ont été restaurés et ré-encadrés par Martine Cazabonne, plasticienne. Ils sont désormais exposés dans la salle du conseil municipal. Les copies de ces originaux reviendront à leur emplacement.

En répondant parfaitement aux termes du legs, les utilisateurs de la villa vont participer à la redynamisation de la ville. Nous souhaitons à cette reconversion de la villa de Buzy une belle réussite.



Urbanisme et qualité architecturale

L'opération rénovation de façade continue pour l'année 2025, toujours en partenariat avec la fondation du patrimoine. Une aide communale et une réduction de l'impôt sur le revenu peuvent être obtenues. N'hésitez pas à en faire la demande à la mairie lors du dépôt de votre permis de construire ou de votre déclaration préalable de travaux.

Des règles d'urbanisme existent, édictées par le Plan Local d'Urbanisme (PLU), par le Plan de Prévention des Risques (PPR) et par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Il est **obligatoire de faire une demande pour un projet de construction**, d'intervention sur vos façades ou toitures et d'une création ou modification de clôture.

Il est important de rappeler que les haies végétales participent aussi à l'esthétique globale de la ville. Leur arrachage et leur remplacement par des dispositifs de brise-vue sont à éviter. Plantons mieux et plantons plus pour lutter contre le réchauffement de nos villes et favoriser le maintien d'une biodiversité en centre urbain.



Les élus en charge de l'urbanisme sont à votre disposition pour tout renseignement. Vous pouvez solliciter un rendez-vous en mairie d'Argelès-Gazost pour présenter vos projets en amont d'un dépôt de permis de construire ou de déclaration préalable.



La villa Suzanne

La villa emblématique où beaucoup d'argelésiens et d'argelésiennes ont appris à écrire va pouvoir retrouver une deuxième jeunesse et un nouvel élan, c'est en tout cas le plus grand souhait de la commune. Cela fait quatre ans que la mairie travaille sur ce sujet et les choses avancent petit à petit mais sûrement. Une étude d'usages menée en 2024 avec un collectif argelésien et valléen est arrivée à son terme.

La vocation de la villa Suzanne sera multiple. Différents espaces vont y être créés : un studio musique, un office, un amphithéâtre extérieur et une zone détente seront compris au sous-sol. Des réceptions, des expositions, des rencontres culturelles vont pouvoir être organisées au rez-de-chaussée. Des salles de réunion, des bureaux et des espaces ouverts de travail, à louer à des professionnels qui s'acquitteront d'un loyer, ainsi que des salles mises à disposition des associations seront réalisées au 1^{er}, 2^{ème} étage ou dans les combles totalement réaménagés pour l'occasion.

Le montant des travaux estimé à 1 600 000 € HT, voté par délibération lors du conseil municipal d'avril 2024, doit aujourd'hui être financé pour rentrer dans la phase de réalisation.

75 000 € de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ont déjà été obtenus pour les études, 30 000 € sont attribués pour la démolition intérieure qui commencera cette année dans les combles.

500 000 € de FNADT (Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire) ont été notifiés à la commune pour un démarrage des travaux en 2026.



L'année 2025 sera consacrée à la recherche de subventions que nous solliciterons auprès des différents financeurs suivants : le Département, la Région, l'Europe, la MSA, la DRAC, la CCPVG. L'obtention de ces ressources supplémentaires est nécessaire ; tandis que le reste à charge sera financé par emprunt, lui-même compensé par les revenus des professionnels qui exerceront leur activité au sein de la villa Suzanne.

Coût de l'opération :
1 750 000 € HT

Subventions :

- DETR : 105 000 € obtenu
- FNADT : 500 000 € obtenu
- Département : 200 000 € en cours d'instruction
- Région : 300 000 € en cours d'instruction
- Europe : 100 000 € en cours d'instruction
- CCPVG-DRAC-MSA : 20 000 € estimé
- Part communale : 525 000 €

Les thermes

UNE SAISON THERMALE CONTRARIÉE

La saison thermale 2024 s'est achevée sur un goût amère puisque nous avons, une nouvelle fois, connu deux fermetures administratives liée à une pollution bactérienne de l'eau thermale : trois semaines de fermeture du 7 au 28 septembre 2024 puis quatre autres semaines du 10 octobre au 2 novembre 2024.

La cause de ces pollutions récurrentes est bien identifiée. Elle provient de la présence autour de la zone de **captage des troupeaux en estives**. En 2024, les fortes pluies de septembre ont lessivé les excréments des troupeaux et les eaux de ruissellement ont conduit les bactéries dans l'eau thermale.

La commune pourrait s'arrêter à ce simple constat et invoquer la fatalité mais elle a opté pour une **politique volontariste de soutien aux thermes** et de développement de l'établissement.

L'équipe municipale a sollicité une rencontre avec l'Agence Régionale de Santé qui a eu lieu sur le terrain le 2 décembre 2024. Après constat de la difficulté d'accès à la source, des pistes d'améliorations ont été proposées.

La commune avait déjà engagé des travaux de dérivation des eaux de ruissellement, travaux validés par l'ARS qui a donné également l'autorisation de désinfecter la conduite. Les agents ont effectué le nettoyage du griffon et le curage du trop-plein.

Il semble évident que la solution la plus pérenne soit un forage pour aller chercher l'eau thermale en profondeur et la protéger ainsi des contaminations bactériennes. C'est une solution vers laquelle la commune souhaite aller, conscients de l'effort financier important que cela nécessitera.

À l'intérieur de l'établissement, les bâches de stockage de l'eau thermale sont en cours de remplacement. Les anciennes bâches contiennent un dépôt qui ne garantit pas la pureté de l'eau. Il faudra procéder à un renouvellement de ces bâches tous les 5 ans.

Ces fermetures provoquent évidemment une perte d'exploitation importante pour l'établissement : 162 304 € en 2024. À cela viennent s'ajouter les frais de transport engagés pour déplacer les curistes vers les établissements de Cauterets et Luz.

Il faut d'ailleurs remercier l'ensemble des équipes des thermes tant la direction, les agents administratifs, les agents thermaux, les infirmières, les kinésithérapeutes qui se sont adaptés à cette situation de crise et ont accompagné au mieux les curistes, garantissant ainsi la qualité de l'accueil que le personnel réserve aux patients.

Cet accompagnement s'est même effectué physiquement, puisque les agents thermaux ont suivi les curistes sur les autres établissements. La volonté collective était de ne pas interrompre le suivi des



curistes et qu'ils puissent, malgré tout, poursuivre leurs soins. Toutefois, il faut comprendre que cet engagement a un coût qu'il sera difficile de supporter si une nouvelle crise survenait.

ET DEMAIN ?

Malgré ces épreuves, la commune a choisi une autre voie : **donner à l'établissement un nouveau souffle**. En effet, l'équipe municipale n'abandonne pas l'idée de créer dans l'établissement un institut du lymphœdème. Cette possibilité apparaît comme une option de développement plausible pour la partie thermale. Cela devrait coûter autour de 150 000 € d'investissement et 440 000 € de fonctionnement par an. Cependant, cela permettrait de sortir l'établissement thermal du statut de « régie communale » pour aller vers une structure juridique telle qu'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) qui semble être une solution stratégique. Ce dispositif permettrait de mutualiser les compétences, les ressources, et les infrastructures de différents acteurs du secteur de la santé, qu'ils soient publics ou privés, afin de répondre aux besoins spécifiques du territoire.

Enfin, la commune a engagé un partenariat avec les Universités de Saragosse et de Pau autour du programme POCTEFA (Programme Opérationnel de Coopération Territorial Espagne-France-Andorre) afin d'étudier les caractéristiques de l'eau thermale et d'évaluer quelles sont les possibilités de l'associer avec des plantes du territoire pour créer des cosmétiques (savon, crèmes). L'établissement a émis le souhait d'aller vers une crème qui pourrait être utilisée dans le traitement du lymphœdème.

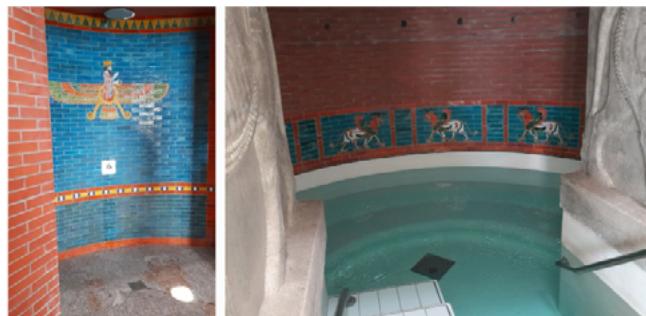
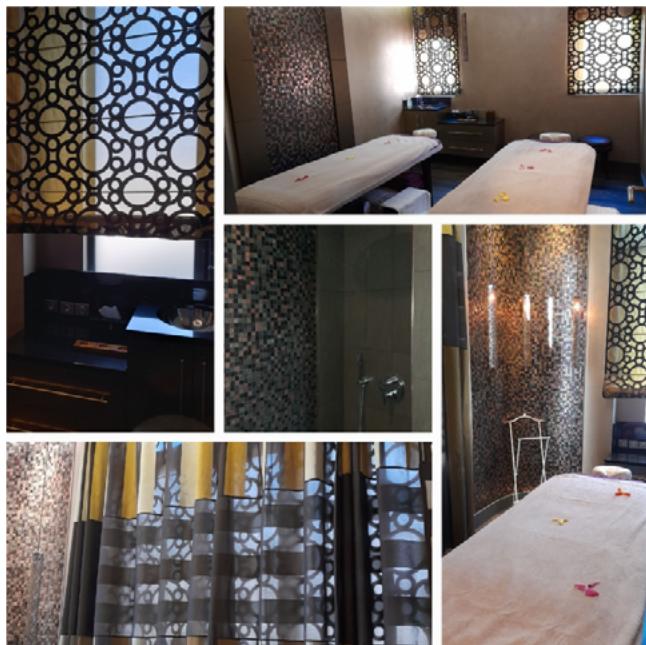
Le Jardin des bains

THERMOLUDISME

Le Jardin des bains (thermoludique, Institut et salle de sport), n'est pas concerné par les fermetures imposées à l'espace thermal puisque n'utilisant pas d'eau du captage.

L'année 2024 aura donc vu passer 41 806 baigneurs au thermoludique. Cela reste un bon chiffre pour un espace contraint par une jauge de 110 personnes par créneaux (jauge à 130, ramenée à 110 pour le confort de tous).

Il y a eu des ouvertures plus larges au public durant le mois d'août (arrêt de l'aquagym pendant ce mois) opération renouvelée pendant une semaine des vacances de Noël.

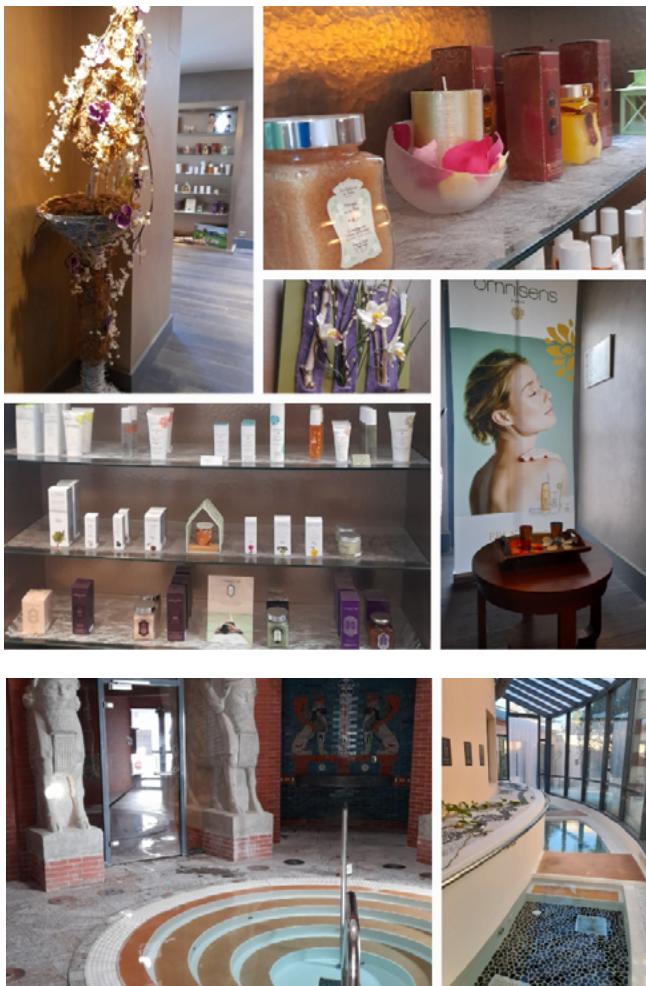


INSTITUT

Mme Rozo-Béars, directrice de l'établissement a souhaité développer fortement l'Institut de bien-être. Il s'avère, à la vue de la constante augmentation de la fréquentation, que cette orientation est une réussite.

Une responsable de l'Institut a été nommée, une embauche à 80 % a été faite et des prestataires ont été rajoutés..

Grâce à tout cela, de nombreux créneaux de soins ont été ouverts et le succès est au rendez-vous.





Un nouveau skatepark à Argelès-Gazost

Ça y est ! Après 3 ans d'étude et 3 ans d'attente de financement, le skatepark dernier cri a été réalisé et inauguré en 2024. Il a été co-construit en collaboration avec des usagers experts, des professionnels, et des habitants d'Argelès-Gazost.

Le cabinet Hall 04 et CIE de Capbreton, spécialiste dans la construction de skatepark, a été notre maître d'œuvre. Le travail réalisé par les sociétés City Playgrounds (mandataire), S-Park Terrassements (cotraitant) et les Ets Soarès Frères (sous-traitant) est remarquable.

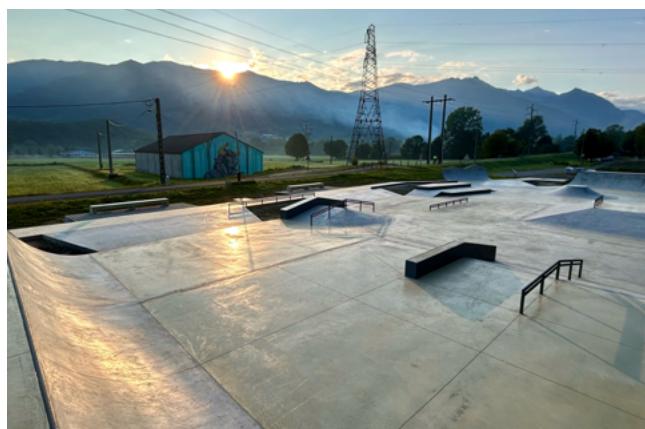
Argelès-Gazost possède désormais un beau terrain de jeu où enfants, parents, et grands-parents peuvent se côtoyer régulièrement. Beaucoup viennent s'y amuser pour le plus grand bonheur de tous.

Coûts de l'opération :

- Travaux : 338 509 € HT
- Ingénierie : 35 000 € HT
- Total : 373 509 € HT**

Subventions obtenues :

- DETR : 65 000 €
- Agence Nationale des Sports : 145 000 €
- Région Occitanie : 22 000 €
- CCPVG : 34 924 €
- Reste à charge pour la commune : 106 585 €



Comment utiliser un skatepark ?

Un skatepark est un lieu dédié aux sports urbains (skateboard, bmx, roller, trottinette).

On s'entraîne à y réaliser des figures acrobatiques impliquant une certaine prise de risque pour soi et les autres pratiquants. D'où l'importance de notre vigilance à tous. Malgré la grande liberté des pratiques, il existe un certain nombre de règles d'utilisation du skatepark qui doivent être partagées et comprises, pour la sécurité, le bon fonctionnement et le plaisir de tous.

Ces règles sont affichées aux alentours du skatepark, mais il est aussi important de comprendre leur intérêt.

- Avoir l'**âge minimum de 8 ans** pour être sur le skatepark hors encadrement d'un professionnel. En effet, avant cet âge, il est impossible à l'enfant de prendre en compte les autres pratiquants, leurs mouvements et leurs trajectoires.

- Rouler avec le **matériel adapté en bon état** (ce qui inclue les protections) et les **engins autorisés** : skateboard, bmx, roller, trottinette. Les modules sont prévus pour ces engins (drops, trajectoires...) et non pour d'autres (VTT, vélos de route, skis roue...).

- Il faut toujours **regarder et évaluer les trajectoires des autres** pratiquants avant de s'élancer, et **suivre ses lignes**. Les déplacements se font dans le sens de la longueur et non de la largeur, ceci afin d'éviter les collisions.

- **S'arrêter et démarrer sur les plateformes** de

départs situées aux extrémités du skatepark (zones d'attentes) : ne jamais s'arrêter au milieu de l'aire de street ni s'assoir sur les modules (des bancs sont là pour ça) sous peine de gêner ou de se faire rentrer dedans.

- Veiller à la **propreté** du lieu et garder la **surface en béton propre** : pas de terre, pas de boue, ni de gravier, pas d'impact de pointes de bâtons de ski, pas de ballon, pas de verre, pas de déchets ou tout autres objets inappropriés. En effet, toute impropreté et impact sur le béton risquent de bloquer les roues et de créer des chutes et éventuellement d'endommager la surface du skatepark.

Sans oublier bien sûr d'adopter un **comportement bienveillant** envers les autres pratiquants, peu importe leur âge. Ne pas hésiter à demander aux plus âgés des conseils. Un skatepark est avant tout **un lieu de tolérance et d'entraide intergénérationnelle**.

Il est primordial d'acquérir les connaissances culturelles essentielles et inhérentes à ce lieu, afin de respecter ses pratiquants et ainsi garantir le PLAISIR, le BIEN-ÊTRE et la SÉCURITÉ de toutes et de tous.

Pour plus d'informations :

contactez l'association Bigoride

Des cours seront mis en place sur le skatepark.

- association.bigoride@gmail.com

- 06 15 46 54 93

VIE MUNICIPALE

Principales délibérations du conseil municipal - Année 2024

CM du 16 janvier

09 – Sollicitation de Fonds vert pour la rénovation énergétique de la médiathèque et de la salle de réunion du gymnase

CM du 06 mars

15 – Mise en place du forfait mobilité durable pour les agents de la collectivité

19 – Validation du bail au profit de l'Office Français de la Biodiversité pour un local au sein de la villa de Buzy

20 – Approbation du plan pluriannuel d'investissement du schéma directeur des mobilités actives

CM du 10 avril

33 – Approbation du budget principal de la commune

34 – Approbation du budget des thermes

35 – Approbation du budget de l'assainissement

36 – Approbation du budget de l'eau

37 – Vote de taux de fiscalité locale

40 – Approbation du nouveau règlement de l'eau et de l'assainissement

42 – Sollicitation de Fonds vert pour l'achat d'une tondeuse autotractée permettant la fauche tardive

43 – Sollicitation de FNADT (subvention d'État) pour les travaux de réhabilitation de la villa Suzanne en tiers-lieu

CM du 22 mai

45 – Demande de renouvellement du classement de la commune en Station de tourisme

48 – Plan de financement pour actions en faveur de la biodiversité - sollicitation Fonds vert et aide du Parc National des Pyrénées

50 – Adhésion au programme du SDE65 « Tête en Led » de remplacement des lampes d'éclairage public par de la technologie LED

55 – Modification des tarifs de l'assainissement collectif à compter du 1^{er} juillet 2024

CM du 11 juin

61 – Plan de financement pour la réalisation de quatre logements à l'étage de l'ancienne gare d'Argelès-Gazost

CM du 08 août

64 – Demande de subvention pour la rénovation du stage de rugby Jean Bégaries

67 – Validation d'une convention ANCT pour la mutualisation de certaines fonctions ressources des établissements thermaux du Département

69 – Approbation d'une convention d'occupation à la villa de Buzy avec le collectif écocitoyen

CM du 17 octobre

71 – Modification statutaire de la CCPVG : transfert de la compétence « équipements sportifs »

77 – Plan de financement pour les travaux de réhabilitation de la villa de Buzy - sollicitation de l'État (DET) et du Département des Hautes-Pyrénées

83 – Recours contre l'arrêté de l'ARS autorisant le regroupement de deux officines de pharmacies à Argelès-Gazost

CM du 11 décembre

94 – Approbation du projet de réhabilitation de la villa Suzanne en tiers-lieu et plan de financement

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS d'Argelès-Gazost continue son travail d'aide d'urgence aux personnes les plus en difficulté. Le travail se fait en étroite collaboration avec la Maison Départementale de Solidarité (MDS) Pays des Gaves et Haut-Adour située 1, chemin de l'herbe à Argelès-Gazost. Il est conseillé à tout demandeur de contacter la MDS en amont de tout rendez-vous au CCAS.



Pour tout renseignement :

MDS : 05 31 74 37 10
mds.paysdesgaves@ha-py.fr

Permanence du CCAS le lundi après-midi en mairie d'Argelès-Gazost.
ccas@mairie-argeles-gazost.com



Cérémonie pour le 11 novembre

Argelès-Gazost a commémoré sous le soleil l'armistice de 1918. Il faut noter la présence de nombreux jeunes lors de la cérémonie : lecture du message d'une fédération d'anciens combattants par une adolescente de l'Espace Jeunes, égrenage des noms inscrits au monument aux morts par des enfants de l'école Jean Bourdette, accompagnement du dépôt de gerbes, présence de lycéens...La mémoire se transmet !



Le repas des aînés

Comme tous les ans, un des premiers samedis de janvier a rassemblé, au gymnase municipal, les aînés de notre ville pour un moment convivial. La bonne humeur était au rendez-vous, et la piste de danse a été bien occupée !



Vie de la paroisse

En décembre 2023, les bureaux du presbytère ont été déménagés à la villa Suzanne. Un lieu magnifique où trois pièces ont été mises à notre disposition par la municipalité. Le bureau du père Dominique en occupe une, le secrétariat une seconde et la troisième sert aux réunions.

Ainsi les activités de la paroisse ont pu reprendre, notamment « le mardi café » un moment convivial, ouvert à tous, autour d'un café, d'un thé, de petits gâteaux...

Le père Dominique remercie vivement Mme le Maire et son équipe pour le prêt de ces salles.

Les travaux de reconstruction du presbytère ont débuté au mois d'octobre 2024 par la démolition



du mur du jardin côté impasse Paché. Ceci permet aux engins de circuler plus aisément. Courant mars 2025, la charpente et le toit devraient être terminés, ce qui permettra l'avancée des travaux à l'intérieur du presbytère.



Composteurs collectifs et sacs jaunes

Après une première installation en 2022 de composteurs collectifs aux résidences du gave d'Azun, la CCPVG en partenariat avec la commune a inauguré **quatre autres sites**, l'un place de La Pégulhe, un second dans l'escalier du parc, un troisième à Vieuzac et le dernier place du Foirail. Ils sont essentiellement destinés aux foyers dépourvus de jardin. Depuis le 1^{er} janvier 2024, la législation impose de trier ses biodéchets qui représentent 30 % des ordures ménagères. Grâce à ces sites, les déchets organiques seront valorisés en **engrais naturel pour les plantations de qui veut en profiter**. Ils sont ouverts et destinés à tous.



Pour toute information complémentaire ou pour obtenir votre bio-seau : n'hésitez pas à contacter le service déchets de la CCPVG.

À noter que les sacs jaunes et les cabas de tri réutilisables sont à réclamer à la CCPVG et non plus à l'accueil de la mairie. En dehors des zones de collecte en porte à porte (centre-ville), les déchets destinés au tri doivent être déposés en vrac dans les containers jaunes.



Dépôts sauvages

Climat, écologie, environnement, biodiversité, nature, bien-vivre, tri, recyclage et... **respect**.

Des mots employés, utilisés, prononcés, de plus en plus autour de nous. Bien souvent, les personnes qui découvrent notre ville nous envient notre patrimoine et notre cadre de vie, à juste titre. C'est pourquoi il est essentiel de le préserver. À nous, citoyens, jeunes et moins jeunes, de faire en sorte que cela perdure. Trier ses poubelles, ne pas jeter n'importe quoi dans n'importe quel container et surtout, surtout ne pas abandonner son vieux frigo, matelas, étendoir à linge, canapé, ou autres encombrants divers et variés, la liste est longue, sur la voie publique. C'est là que le mot « respect » prend tout son sens ! **Respect de l'environnement, des habitants, et de ceux qui sont contraints de ramasser les dépôts sauvages des autres** alors qu'ils suffirait de les apporter à la déchèterie ! Les employés municipaux et de la communauté de communes méritent ce respect. Il n'est pas acceptable



de détériorer notre habitat ! Des **amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 €** sont prévues par la loi et seront appliquées à toute personne effectuant ces dépôts.



Cave canem !

« Attention au chien », nous prévient une célèbre mosaïque de Pompéi qui visait à dissuader les intrus. À Argelès-Gazost, sur les trottoirs, dans notre parc, c'est surtout à ce que nos aimables compagnons à quatre pattes déposent intempestivement que le piéton doit prendre garde. Distrait, il risque de ramener sous ses semelles non pas du vent comme Rimbaud, mais une substance peu plaisante. On dit que ça porte bonheur. Ce n'est pas une raison. Personne, du reste, n'a encore entendu dire que telle ou tel avait fait fortune après pareille mésaventure. Alors, vous qui promenez Médor ou Mirza, **n'oubliez pas d'utiliser les sachets mis à votre disposition sur plusieurs points de notre ville**.



L'accueil de loisirs d'Argelès-Gazost, c'est quoi ?

UN ACCUEIL DE LOISIRS

organisé par les Foyers Ruraux 31-65.

UN LIEU POUR S'AMUSER

réfléchir, bouger, rencontrer, découvrir, imaginer, expérimenter, apprendre, créer... Pour les enfants de trois à dix ans.

UN ESPACE PRIVILÉGIÉ

constitué d'animateurs référents, professionnels expérimentés, à l'écoute des besoins et des envies des enfants.

UNE AMBIANCE

chaleureuse et conviviale, où le bien-être de chaque individu est la priorité.

Cette année, les enfants ont été acteurs d'évènements en lien avec des partenaires locaux :

- Lors du **Carnaval**, déambulation en centre-ville au côté de **Cirk'en valet**.
- Participation au **Jazz à Luz-Saint-Sauveur**, rencontres en amont avec les artistes.
- Organisation du **marché de Noël** en partenariat avec les APE, le 14 décembre 2024 sur le mail de l'église d'Argelès-Gazost.
- En avril 2024, l'accueil de loisirs a organisé sa deuxième édition de **Bourse aux vêtements**. Le but étant de sensibiliser au recyclage, donner une seconde vie, et proposer l'accès à des vêtements à prix bradé. Les bénéfices ont permis de financer des sorties pour les enfants et du matériel pédagogique.



Lien de notre portail famille :

<https://al65.foyersruraux31-65.portail-defi.net/>

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter par mail :

al.argeles-gazost@foyersruraux.org
ou par téléphone au 06 80 81 22 86.



Les différentes actions portées par la Fédération des Foyers Ruraux 31/65 à Argelès-Gazost

La Fédération des Foyers ruraux 31/65 est une association d'éducation populaire implantée sur le territoire du 65 depuis de nombreuses années avec un axe enfance / jeunesse fort puisqu'elle organise les Accueils de Loisirs et Espaces Jeunes d'Argelès-Gazost, Pierrefitte-Nestalas, Cauterets et Barbazan-Debat-Soues. **Près de 25 professionnels œuvrent dans les Hautes-Pyrénées, pour un public âgé de de 3 à 17 ans, autour des valeurs fortes de la Fédération : solidarité, laïcité, citoyenneté.** L'un de ses objectifs est de tisser du lien social.

Depuis que l'accueil de Loisirs d'Argelès-Gazost (anciennement les Farfadets) a quitté le lieu de la « Gare » pour l'école Jean Bourdette, il a été réhabilité en espace d'animation locale autour de nouvelles missions grâce au partenariat mis en place avec la municipalité d'Argelès-Gazost et la CAF. Une partie est dédiée à l'Espace Jeunes.

L'Espace de la Gare :

C'est un lieu ouvert à tous et pour tous autour d'**animations et manifestations** régulières ou ponctuelles, mais vous pouvez également y venir pour **profiter du jardin**, des tables extérieures et ainsi y pique-niquer au bord de la voie verte. Certains y viennent pour passer un moment convivial, échanger, jouer...

Nous vous proposons également de nous y retrouver autour d'**activités sur inscription : jeux de société, tricot, crochet, aquarelle dès six ans, atelier d'écri-**

ture adultes et enfants, auberge philo, marche douce, ateliers numériques et bien d'autres. Les partenariats tissés avec les institutions et les associations du territoire ouvrent le lieu sur des animations et manifestations ponctuelles variées.

Ce lieu est également ouvert aux savoir-faire que vous auriez envie de faire découvrir à d'autres à travers des ateliers.

Isabelle ou Sihame vous accueillent **du mardi au jeudi entre 9h30-12h30 et 13h30-18h et le vendredi après-midi ou soirée selon le programme.**

Une lettre d'information est envoyée chaque mois par mail à celles et ceux qui souhaitent la recevoir et un programme mensuel est déposé dans différents lieux (mairie, office de tourisme, bibliothèque) et affiché sur le panneau d'affichage de l'Espace de la Gare et au centre-ville).

Grâce au soutien financier des partenaires du projet : la mairie d'Argelès-Gazost, la CAF, la MSA et la SDJES nous proposons des activités gratuites ou à moindre coût.

Pour tout renseignement :

07 83 47 34 22
evs.argeles-gazost@foyersruraux.org

Retrouvez-nous sur les réseaux :

@lagare Argelès-Gazost

VIVRE ENSEMBLE

L'Espace Jeunes

L'Espace Jeunes d'Argelès-Gazost a ouvert ses portes fin 2022 dans l'Espace de la Gare. Il accueille actuellement une douzaine de jeunes âgés de 11 à 17 ans. Lieu d'échange, de partage, d'écoute, de rencontre et d'ouverture, il a pour but d'accompagner les jeunes dans leurs projets et leurs temps de loisirs autour de valeurs fortes.

Cette année, les jeunes ont réalisé plusieurs projets sur les vacances, coorganisés avec des associations locales :

- Crédit d'une gazette écrite qui raconte l'histoire du festival de Jazz à Luz 2024, en partenariat avec l'association Jazz'pyr,
- Peinture des rambardes de l'escalier qui monte du parc d'Argelès-Gazost au centre-ville, en partenariat avec la mairie d'Argelès-Gazost,
- Organisation d'un séjour de vacances à moindre coût dans le cadre du dispositif « colo apprenante » financé par la SDJES. Cette aide a permis à 23 jeunes de découvrir la diversité des activités sportives et culturelles d'un autre territoire tout en rencontrant d'autres jeunes des Espaces Jeunes gérés par la Fédération,
- En cours : création d'un projet avec l'association Cineziq qui permettra aux jeunes de présenter le festival de Cineziq à travers plusieurs techniques (plan lumière, interview...). On se retrouve pour le festival !



Venez nous rejoindre le mercredi et le vendredi après les cours, mais aussi pendant les vacances scolaires :

- le mardi de 17h à 19h
- le mercredi de 12h à 17h
- le vendredi de 18h à 22h
- et le samedi de 13h à 16h

Benjamin reste à votre disposition pour vous accueillir ou vous renseigner au 07 49 57 03 77. Informations également sur les réseaux et notre programme déposé en mairie.

Pour nous suivre :

Facebook : Espace Jeunes Argelès-Gazost

Instagram : ej_argeles_gazost

mail : ej.argeles-gazost@foyersruraux.org



Collectif écocitoyen d'Argelès-Gazost



Notre association existe depuis 2019.

Notre objectif : **la défense et la mise en valeur du patrimoine naturel et de la biodiversité à Argelès-Gazost.**

Cette année 2024, nous avons proposé des animations, des informations, des documentaires-débats, des ateliers, sur les sujets : de l'eau, de l'agriculture, de la mobilité, la taille douce des arbres, le naturalisme, le climat ; mais aussi des ateliers couture (les jeudis après midi : info auprès d'Hélène), des ateliers bricolage (info auprès de Danièle), l'échange de graines et le jardin partagé (info auprès d'Anne) par email à ecocit.argeles@gmail.com.

En 2025 nous déménageons à la villa de Buzy (9 rue du l'Yser), dans laquelle la municipalité nous alloue un petit local. En contrepartie, notre mission sera **d'animer et faire vivre son jardin arboré.**

À cette occasion nous avons créé une **commission « Les amis du jardin de la villa de Buzy »** avec un groupe WhatsApp.

Ce jardin va devenir un lieu de rendez-vous, d'échanges, de partages, d'animations culturelles, de jardinage et plus encore.

Actuellement nous vous proposons un rendez-vous sur place les 1^{ers} samedis matins du mois et les 3^{èmes} lundis après-midi du mois.

Nous vous attendons nombreux pour échanger, partager, jardiner, créer du lien et de nouveaux projets.

COLLECTIF 
ÉCO-CITOYEN
ARGELÈS-GAZOST

Pour tout renseignement :
ecocit.argeles@gmail.com

Où trouver nos informations :
sur Facebook, sur WhatsApp et sur notre newsletter mensuelle pour les adhérents (adhésion à partir de 5 €).

Nous affichons également nos programmes sous la petite halle et à l'entrée du jardin de la villa de Buzy.

VIVRE ENSEMBLE

Maternelle Jean Bourdette

Les enseignantes et les élèves ont repris le chemin de l'école dans la joie et la bonne humeur.

L'année dernière, les maîtresses ont pu mener les différents projets pédagogiques avec beaucoup de plaisir.

Un projet littérature mené en partenariat avec Anne Mourrut, la bibliothécaire d'Argelès-Gazost, a permis aux élèves de découvrir les livres de Claire Garralon. En effet, cette autrice-illustratrice d'albums de jeunesse est venue dans les quatre classes à la rencontre des petits élèves. Ils ont pu découvrir son univers à travers des lectures, des dessins... Les élèves ont ensuite produit différentes œuvres plastiques.

Puis un deuxième projet artistique a enrichi cette année grâce à la participation de tous les enfants au projet départemental « Les apprentis musiciens du 65 ». Ils ont découvert l'œuvre du compositeur Claude DEBUSSY.

L'année s'est clôturée par une fête de l'école dans la cour de récréation. Les enfants ont présenté un spectacle chanté et dansé devant les parents émerveillés. À l'issue du spectacle, les familles ont pu apprécier l'exposition des différents travaux réalisés durant l'année : des œuvres d'art plastique, des constructions en 3D ainsi que des suspensions...

Mme Eyheramendy part à la retraite cette année et nous lui souhaitons une bonne continuation pour la suite !



Cette année 2024-2025, la répartition est la suivante :

- Une classe de GS/MS avec Mme Denise EYHERAMENDY
- Une classe de GS/MS avec Mme Charlotte BABIARZ
- Une classe de MS/PS avec Mme Sylvie BAYLAC
- Une classe de PS/TPS avec Mmes Sabine BOURIETTE et Marie ESQUERRE



École Notre Dame d'Argelès-Gazost : lieu d'accueil, de solidarité et de renouveau

L'école Notre Dame d'Argelès-Gazost : un lieu d'accueil, de solidarité et de renouveau

L'école Notre Dame d'Argelès-Gazost est un établissement familial et dynamique qui accueille aujourd'hui environ 115 élèves répartis en cinq classes, de la maternelle au CM2. Forte de ses valeurs humaines et de son engagement, l'école offre un **environnement bienveillant** où chaque enfant peut grandir et s'épanouir.

Un accueil dès deux ans pour bien démarrer

L'école propose un accueil des plus jeunes enfants dès l'âge de deux ans, permettant une entrée en douceur dans la vie scolaire. Ces tout-petits bénéficient d'un accompagnement adapté par des enseignants et personnels attentifs, dans des locaux pensés pour leur sécurité et leur développement. Cet accueil précoce contribue à une **première expérience enrichissante de la vie en collectivité**, en préparant les enfants aux apprentissages futurs dans un cadre rassurant.

Cinq classes, une communauté unie

Avec environ 115 élèves répartis en cinq classes, l'école Notre Dame offre un **environnement scolaire convivial** où chaque enfant est pris en considération.



Ce petit effectif favorise une ambiance familiale et une proximité entre les élèves, les enseignants et les parents, permettant un suivi personnalisé. Les classes sont animées par des enseignants passionnés qui veillent au bien-être et à la réussite de chaque élève, en intégrant les valeurs d'entraide et de respect au cœur de leur pédagogie.

Solidarité et valeurs chrétiennes au cœur de la vie scolaire

L'école Notre Dame met un point d'honneur à faire vivre les valeurs de solidarité, de partage et de

VIVRE ENSEMBLE

bienveillance dans toute la communauté éducative. En plus de l'enseignement traditionnel, **des projets solidaires et des actions** sont régulièrement menés en partenariat avec la paroisse et d'autres groupes locaux. Ce cadre valorise le **développement de la responsabilité et de la générosité** des élèves, en les impliquant activement dans des actions de soutien et de partage, qui font partie intégrante de la vie de l'école.

Un renouveau en septembre 2025

L'école Notre Dame s'apprête à vivre un nouveau départ après avoir traversé l'épreuve d'un incendie.

En septembre 2025, l'école réintégrera des locaux rénovés. Grâce à une mobilisation collective de l'ensemble de la communauté, incluant des dons et un soutien continu, le chantier de reconstruction avance à grands pas pour offrir aux élèves des espaces modernes et sécurisés. Le toit, les salles de classe et la cour bénéficieront de rénovations, permettant aux enfants d'apprendre et de jouer dans des conditions optimales.

Grâce à ce nouvel élan, l'école Notre Dame continuera d'incarner les valeurs éducatives et chrétiennes au service des familles d'Argelès-Gazost et de ses environs, pour les années à venir.



École élémentaire Jean Bourdette

Les 145 élèves de l'école élémentaire publique Jean Bourdette ont encore connu une année scolaire 2023-2024 riche en activités et en découvertes.

Si les apprentissages fondamentaux restent la priorité, ils s'ancrent d'autant plus lorsqu'ils sont accompagnés d'applications concrètes.

L'équipe pédagogique a donc mené plusieurs actions en ce sens :

- **des animations en classe** en collaboration avec le **Parc National des Pyrénées** ;
- **des sorties** initiant ou ponctuant les ateliers engagés avec le Parc National qui ont conduit les élèves sur les **hauteurs du Hautacam** ou au **Marcadau** notamment ;



- continuité du travail sur l'**Aire Terrestre Éducative** qui permet aux enfants de **travailler sur la biodiversité**, sur l'influence positive ou négative de l'Homme sur son milieu ;

- **des activités sportives** comme le ski de fond à Couradouque, le ski de piste à Luz Ardiden ou la balle ovale à Argelès-Gazost,

- **des classes découvertes** sur le thème de l'espace et de la découverte du milieu urbain à Toulouse pour les quatre classes de CP à CE2.



Une année 2024-2025 qui a démarré sur les « chapeaux de roues »

Pour la première fois en ce début d'année, nous avons organisé, grâce à un projet porté par Benjamin Pomarez, un **cross inter-écoles** ayant pour cadre le parc thermal d'Argelès-Gazost. Cet événement a rassemblé plus de 500 élèves de toutes la communauté de communes. Malgré un temps pluvieux, tous les enfants ont démontré de vraies qualités humaines : la persévérance avec la volonté d'aller au bout de son effort, l'engagement, la solidarité par des encouragements nourris pendant toute la matinée. Une vraie leçon de ce que doit être le « vivre ensemble ».

Nous comptons évidemment faire perdurer cet événement et le renouveler en automne 2025.



Tout cela ne pourrait avoir lieu si nous n'avions le **soutien constant de la communauté de communes, de la mairie d'Argelès-Gazost, de l'Association de Parents d'Élèves et de tous les parents** qui s'engagent à nos côtés pour rendre plus belle et plus riche la scolarité des enfants.



Les Balcons du Hautacam à Vieuzac

Début novembre, le foyer-restaurant a rouvert ses portes à la résidence de Vieuzac de l'EHPAD Les Balcons du Hautacam. Il accueille à nouveau les retraités argelésiens et de la vallée pour **partager un repas et des moments de convivialité**. Cette initiative, qui avait dû s'interrompre à cause des restrictions sanitaires, est donc de retour. Le repas est préparé, chaque jour, avec soin, par les cuisiniers de l'établissement ; il est proposé au tarif de **8,50 € par repas et par personne**.

Cette (ré)ouverture est le fruit de l'engagement de l'établissement pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. La démarche s'inscrit également dans les politiques publiques et la nécessaire réflexion sur l'évolution de l'offre de services de l'EHPAD, sur son positionnement sur le territoire en lien avec l'ensemble des acteurs.

Les bénéficiaires en parlent :

« Ici, pas de corvée de cuisine ni de vaisselle ! ».
« C'est notre petite sortie, on ne reste pas seul chez soi et on retrouve les copains ici »
« Bref, au foyer-restaurant, on vient autant pour le repas que pour les sourires ! ».



Contacts et informations :

Les menus sont visibles sur le site Internet de l'EHPAD.
Réservation à minima la veille auprès du service des cuisines
05 62 97 49 85

Informations - service administration :
05 62 97 74 11
administration@ehpad-argeles.com



Nouvelle Directrice à l'EHPAD



« C'est avec enthousiasme que j'ai pris mes fonctions en tant que directrice de l'EHPAD Les Balcons du Hautacam le 1^{er} juillet dernier. Je suis ravie de rejoindre une équipe dévouée et passionnée, ainsi que d'accompagner les résidents et leurs familles dans ce lieu de vie où chaque jour est une nouvelle opportunité.

Je constate au quotidien l'implication des professionnels des trois résidences. Leur connaissance approfondie des résidents est précieuse et constitue un atout majeur pour assurer un accompagnement attentif et chaleureux.

J'exerce dans les établissements publics de santé et médico-sociaux depuis plus de 20 ans et dans plusieurs régions. J'exercais auparavant dans un établissement dans le Gard en Occitanie en qualité de directrice adjointe en charge des ressources humaines et de la qualité gestion des risques.

Il s'agissait de mon 1^{er} poste en tant que directrice à la suite de ma sortie de l'EHESP (École des Hautes Études en Santé Publique) à Rennes.

Mon arrivée coïncide avec une période dynamique pour l'établissement. Plusieurs projets ambitieux vont permettre d'ouvrir l'EHPAD sur l'extérieur tout en renforçant notre rôle d'acteur clé dans l'accompagnement des personnes âgées de la vallée. Parmi ces initiatives, le déploiement du Centre de Ressources Territorial en 2026 nous permettra d'apporter une autre réponse aux besoins des personnes âgées à domicile en nous appuyant sur les ressources déjà existantes.

Parallèlement, l'élaboration de notre projet d'établissement est une priorité, avec l'ambition d'optimiser le cadre de vie et l'accompagnement des résidents.

Dans un monde où la communication occupe une place importante, nous avons commencé à travailler à renforcer notre visibilité sur les réseaux sociaux et à améliorer notre communication tant interne qu'externe. À travers ces canaux, nous souhaitons faire connaître davantage notre établissement, nos initiatives et les moments de partage qui jalonnent le quotidien des habitants des Balcons du Hautacam. »

Delphine DELETOILE
Directrice

VIVRE ENSEMBLE



Concours des maisons fleuries

Les Argelésiennes et Argelésiens rivalisent avec nos talentueux jardiniers municipaux pour que notre ville soit belle et colorée les mois d'été. 2024 n'a pas failli à la réputation d'Argelès-Gazost, ville fleurie. Habitants, touristes, curistes ont admiré et loué cette profusion de plantations diverses.

La remise des récompenses a donné lieu à une réunion sympathique, salle de la terrasse, autour du verre de l'amitié.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES À L'ÉCHELON COMMUNAL - CLASSEMENT DU 24 JUILLET 2024

(Suivant catégories indiquées par le règlement du concours départemental)



1^{ère} catégorie : maisons d'habitation ou appartements dont le fleurissement est visible depuis la rue ou l'espace public (cours, pelouses, parcs, jardins, façades, fenêtres, balcons...)

- M. LABOURDETTE Michel, 30 rue Sainte-Castère
- Mme SAUQUERE Hélène, 5 rue du Gave d'Azun
- Mme VENDOZE Françoise, 22 rue d'Aratille
- Mme LAURENT Ginette, 27 rue du Bardérou
- Mme SAYOUS Nicole, 4 passage de la Terrasse
- Mme LAFARGUE Jeannine, 3 av. Alphonse Daudet



2^{ème} catégorie : Tous commerces, établissements collectifs et bâtiments à vocation d'accueil du public (hôtels, restaurants, bars, commerces de proximité, hébergements touristiques, campings, maisons de retraite, E.S.A.T, offices de tourisme, écoles...)

- Hôtel BEAU SITE, 10 rue du capitaine Digoy
- Hôtel BON REPOS, 13 avenue Robert Coll



Le jury a également remarqué :

ANGELE Paulette, 27 rue Docteur Bergugnat
BOYRIE-TOURTERES Michel, 4a avenue Besques
CAMON Bernard, 5 allée Mayouraou
CAZAJOUS Josette, 1 rue du Vignemale
COMBELLE Denise, 22 chemin du Lycée
DE CARVALHO Laura, 17 impasse Catibère
FIGUEIREDO Antoine, 4 rue Sainte Castère
GUILHEM Jacqueline, 25 rue Sorbé
LEFEVRE Jean-Marie, 1 rue d'Isaby
MAURETTE Christiane, 8a rue de Lourdes
MONRIBOT Dominique, 29 rue de l'Arrieulat
PLAGNET Laurence, 27 chemin de l'Herbe
RIBEIRO Dominique, 3 rue des Érables
RODRIGUES Maria, 15 place Joffre



Prix spécial

attribué à **Mme RODRIGUES** pour l'embellissement de l'espace public, Place de la Pégulhe.



La navette dans la ville

Une navette est mise **gratuitement à disposition** des citoyens **les mardis et samedis, jours de marché**, afin de relier la ville basse à la ville haute.

Voici pour les horaires et points de passage :

Trajet aller

- ⌚ Départ 9h30
- 📍 Place Édouard VII
- ⌚ Arrivée 9h45
- 📍 Place de la République

Trajet retour

- ⌚ Départ 11h30
- 📍 Place de la République
- ⌚ Arrivée 11h45
- 📍 Place Édouard VII



Avenue de la Marne
Place Despourrins
Avenue Robert Coll
Cité Labadès
Les Prés Verts
Rue du Néouvielle
Rue du Gave d'Azun
Sainte-Castère
Rue du Bardérou
Cité Besques



Faut-il avoir peur des séismes ?

Le séisme fait peur parce qu'il est souvent associé à une catastrophe majeure, aux effondrements de bâtiments. Or, **seuls 0,001 % des séismes pyrénéens provoquent des dégâts**, souvent très limités. Faut-il pour autant ne pas se préoccuper de cette sismicité ? Bien au contraire. Plus les séismes sont forts, plus ils sont rares et plus il faut anticiper les moyens de prévention.

Chaque année, entre 600 et 700 séismes sont enregistrés à moins de 50 km d'Argelès-Gazost, soit près de deux séismes par jour en moyenne. Est-ce un problème ? Non. Car la grande majorité de ces séismes reste imperceptible et seule une douzaine de séismes sont ressentis annuellement, faiblement, localement.

Mais l'observation de cette sismicité nous montre que tous les quatre ou cinq ans, une secousse plus violente génère une soudaine poussée d'adrénaline, voire de frayeur chez certains comme par exemple le 21 mai 2024. De manière aléatoire, sans que l'on puisse prédire quoi que ce soit, il arrive qu'un séisme soit encore plus puissant, provoquant quelques dégâts : chute d'objets, fissures, voire plus... Cela une fois tous les vingt ou trente ans, comme le 17 novembre 2006. Certains se souviennent du séisme d'Arudy (29 février 1980) ou du séisme d'Arette (13 août 1967). Certes plus lointains, ces séismes ont toutefois marqué notre région. Et puis, rarement, très rarement, tous les 100, 150 voire 200 ans, notre région est touchée par un violent séisme, provoquant alors d'importants dégâts comme en 1660, en 1750 et plus récemment, en 1854.

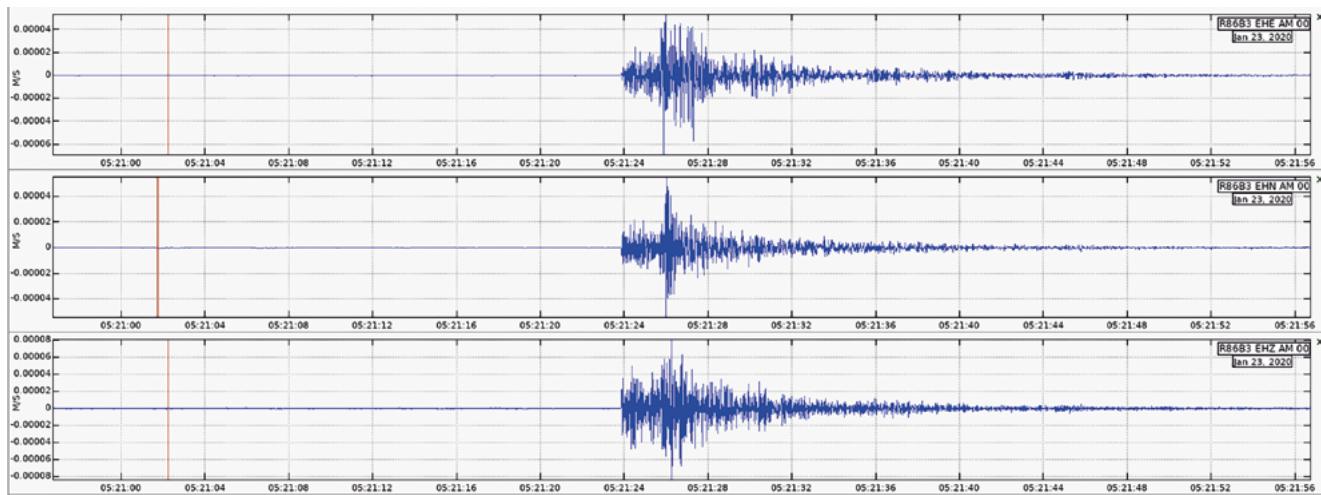
Face à ce constat, la question qui se pose à tous reste de savoir que faire. Que faire pendant un séisme et surtout que faire avant ?

Quoi de mieux pour affronter un séisme que de mieux le connaître ? Le premier conseil que l'on

puisse donner est de profiter de la moindre occasion **pour se renseigner**, par exemple en se rendant sur le site epicentrelourdes.org, ou en assistant à une conférence, occasions rêvées de pouvoir poser toutes les questions.

Mais connaître son ennemi ne suffit pas. Il faut **s'en prémunir**. En prévision des séismes « un peu forts », le « parasismique » se réduit à veiller à ce que rien ne tombe au moment des vibrations. Éviter les objets lourds posés sur des meubles en hauteur, renforcer les fixations des structures au plafond (lustre, vidéoprojecteur...), solidariser les meubles hauts et lourds en les fixant aux murs, voilà des gestes simples (et peu onéreux) qui réduiront le risque pris lors d'un prochain séisme un peu fort. Reste que nous ne pouvons pas tout fixer, tout ranger et que lors d'une secousse, le risque principal sera de prendre un objet sur la tête d'où le réflexe à avoir : **se protéger**. Comment ? En se glissant sous une table, en prenant une chaise ou un sac à portée de main et en le plaçant sur sa tête tel un casque. Gardons en mémoire que les chutes de pots de fleur et autres objets de mobilier sont à l'origine de la majorité des blessures. Bien sûr, une fois les secousses passées, il convient de sortir du bâtiment, de s'en éloigner afin de ne rien prendre sur la tête... Mais il arrive que certains séismes aillent jusqu'à faire tomber des éléments « non structuraux » tels que les cheminées, les balcons, les cloisons et autres panneaux d'affichage. Il convient donc de renforcer ces éléments à l'occasion d'une rénovation, voire tout simplement dès que possible.

Reste la question des très forts séismes « séculaires » dont le dernier remonte à 170 ans et qui solliciteront fortement les bâtiments. Il existe des normes permettant aux bâtiments de résister à ces très fortes sollicitations. **La loi oblige depuis 2011 à adopter ces normes (dites de « construction parasismique ») pour tout nouveau bâtiment.** C'est une démarche essentielle et un placement pour les années à venir.



VIVRE ENSEMBLE



Casino d'Argelès-Gazost - Groupe Tranchant

ENCORE PLUS DE CINÉMA !

Ce ne sont plus deux, ni trois mais bien **quatre séances proposées en soirée chaque semaine**. De nouvelles séances sont désormais programmées les mercredis et jeudis soir en plus des neuf séances de l'après-midi.

En 2024, la salle a enregistré plus de 12 000 entrées !

Vous ne connaissez pas le cinéma du casino ?

Retrouvez toute la programmation sur allocine.fr
Séances du mardi au dimanche.

LE CASINO ÉTEND SES HORAIRES D'OUVERTURE ET SON OFFRE DE JEU....

Depuis la rentrée, le casino élargit ses horaires pour mieux répondre aux attentes de ses visiteurs. Après une période estivale où il était ouvert tous les jours jusqu'à 1h du matin, le casino a désormais ajouté de nouvelles soirées. Il est maintenant **ouvert en soirée les mercredis et les jeudis jusqu'à minuit**, en complément des traditionnels vendredis et samedis.

Bonne nouvelle également pour les passionnés de Blackjack ! **Deux postes de Blackjack électroniques ont été installés** cette année. Plus besoin d'attendre l'ouverture de la table pour s'amuser.



... ET CE N'EST QUE LE DÉBUT !

De belles surprises sont en préparation pour 2025... Le casino accueillera tout au long de l'année de nombreux nouveaux modèles de machines. La salle de jeux sera agrandie en début d'année. Cette extension permettra de porter le nombre de machines à sous à 50 et d'installer la tant attendue roulette électronique, une belle perspective pour tous les passionnés de jeux qui pourront profiter d'une offre encore plus variée.

Suivez toute notre actualité sur Facebook Casino Tranchant-Argelès-Gazost.

Suivez l'actualité !

Rendez-vous sur Facebook
@Casino Tranchant-Argelès-Gazost.



Nouveau proviseur



Arrivé fin août, **Arnaud Moucaud** a pris les commandes de la cité scolaire et de ses 700 élèves.

Ancien professeur agrégé de lettres classiques et depuis plus de 30 ans dans l'éducation nationale, le nouveau proviseur est heureux d'intégrer l'établissement dont toute l'équipe de direction est aguerrie, investie et performante. Sans parler du cadre ! Et c'est bel et bien ce cadre et l'ouverture du lycée à l'international qui ont attiré. M. Moucaud après 19 ans passés en Amérique latine, où il a travaillé pour l'AEFE, agence pour l'enseignement français à l'étranger. La Bolivie et le Guatemala furent ses terres d'accueil avec entre deux, un passage à Toulouse.

S'ensuit un concours de chef d'établissement obtenu

en 2010 qui le conduit en tant qu'adjoint au lycée de Mirepoix en Ariège durant 3 ans, avant de repartir à Mexico puis Buenos Aires en Argentine en tant que principal de collège.

Ce nouveau choix de vie répond à un attachement personnel et familial à la région où il pourra s'adonner à sa passion pour le trail. Voulant prolonger le travail effectué par son prédécesseur M. Lepers, Arnaud Moucaud souhaite développer la culture et renforcer la dimension internationale, notamment avec une ouverture plus vaste vers d'autres pays et continents. Pour cette année scolaire, il sera secondé par Sébastien Leclercq, principal adjoint et deux nouveaux CPE, Quentin Laffargue et Véronique Legac.

Nous souhaitons la bienvenue et la pleine réussite dans ses projets à notre nouveau proviseur !



Pour que demain
soit un autre jour,
dès aujourd'hui
consommons
Vallée des Gaves !

VIE CULTURELLE



À la médiathèque

Il s'en passe, des choses, dans ce lieu essentiel à la diffusion d'une culture pour tous, mais aussi au maintien du lien social !

Cette année encore, **Premières pages** a convié les tout petits à un spectacle monté par plusieurs bibliothécaires autour du livre offert par le Département : un moment au soleil dans le jardin, pour le plaisir de voir l'attention et les rires des enfants. Le prix **Tout en auteurs**, également proposé par la médiathèque départementale, continue à séduire les adolescents par la variété et la qualité des ouvrages proposés.



Le **festival Murmure du monde** a permis la rencontre d'une jeune autrice, Zoé Cosson, pour son premier roman, *Aulus*, une œuvre singulière qui a suscité la curiosité et le débat.

Avec « *De lettres en lettres* », Jean Pacholder est venu présenter une œuvre inclassable, qui s'inscrit dans l'histoire de la seconde guerre mondiale mais plus encore dans une histoire familiale émouvante, voire bouleversante. À partir d'une correspondance existante, il a reconstitué le destin de ses parents, ouvrant des perspectives et un questionnement sur la judéité.



La médiathèque a aussi accueilli **la nuit de la lecture**, partagée avec l'Espace de Vie Sociale. Jeux olympiques obligent, le thème était le corps : l'occasion d'incursions dans des œuvres de toute sorte avec une place de choix réservée à l'immense Rabelais.

Pour **le printemps des poètes**, une lecture a balayé cet univers foisonnant, du Moyen Âge à notre époque. Marcel Pagnol a été aussi honoré pour le cinquanteenaire de sa mort : quelques lecteurs complices ont pris plaisir à se plonger dans les savoureux « *Souvenirs d'enfance* », dont la magie opère toujours en chacun de nous.

Traditionnellement, nos murs accueillent une **répétition des lectrices du val d'Azun**, sous la houlette de Laurence Laburthe : il s'agissait cette année de textes illustrant la migration des Béarnais et Bigourdans pour l'Amérique du sud.

Et puisque la bibliothèque a un jardin, une fin d'après-midi de juin a permis d'entendre divers textes célébrant les fleurs, les arbres, toute la végétation qui a tellement inspiré poètes et romanciers : la part belle à Colette bien sûr ! Merci à Laurence Laburthe !

Enfin, comme chaque année, la médiathèque s'est associée au lycée René Billères pour **le mois du film documentaire** avec la projection au casino d'un film sur la transformation, inspiré par l'œuvre d'Edouard Louis.

L'enthousiasme de nos bibliothécaires ne faiblit pas : si Anne continue à œuvrer auprès des écoles, avec succès, Christelle propose le premier samedi de chaque mois un club lecture.



VIE CULTURELLE



Petit Théâtre de la Gare - Espace Alain Spiesser

C'était les années boys band, les Simpson, Lagaf' chantait « Bo le lavabo ». Les tee-shirts avaient des messages et les sweats des capuches. Toute une jeunesse découvrait les emails et la téléphonie mobile. Le bloc de l'Est s'effondrait et l'Allemagne ne faisait plus qu'une. Les Tutsis disparaissaient au Rwanda.

Une drôle de troupe amateur, le Tétralyre investissait un dépôt de gare à Argelès-Gazost.

Depuis 35 ans, le lieu existe toujours. Il vit grâce aux bénévoles et à la passion du théâtre et des gens.

Parce que c'est vraiment une histoire sans fin : découvrir de nouvelles créations originales, ouvrir aux amateurs, trouver l'argent, recevoir les compagnies, se poser encore et toujours les mêmes questions : y aura-t-il du monde, vont-ils aimer ?

C'est notre histoire depuis 35 ans et elle n'est pas finie. Des spectacles, des cours, des ateliers, et vous !



CINÉZIQ 2025 : la 10^{ème} édition !

Le festival CINÉZIQ souffle ses dix bougies. Qui l'eût cru ? Grâce aux bénévoles toujours sur le pont CINÉZIQ 2025 offrira à ses fidèles spectateurs une quinzaine de films qui nous parlent en musique du monde d'aujourd'hui. Ces films ne seraient jamais venus à Argelès-Gazost sans la fièvre de l'équipe de programmation motivée par l'envie de faire découvrir des pépites.

CINÉZIQ offre une scène aux musiciens locaux. Les concerts ponctuent le festival. Deux moments forts : le ciné-concert et son grand film muet à l'accompagnement inédit et, pour clôturer en beauté, le « P'tit bal » d'André Minvielle !

Rendez-vous les 7, 8 et 9 mars et... « souriez, vous serez filmés ! »



Livres en juillet MonHélios

Les Pyrénées ont leur éditeur

Pour cette troisième édition, MonHélios a souhaité convier d'autres petites maisons d'édition régionales. L'occasion de découvrir toute la richesse d'une production variée. Comme les années précédentes, le public était au rendez-vous, en cette veille d'Estivart,

pour consulter les ouvrages, contempler de superbes photos des Pyrénées, rencontrer auteurs et éditeurs... mais aussi voir ou revoir le film de Jean-Paul Crampe sur le bouquetin dans une version retravaillée mais toujours aussi magique.



Piano Pic au lycée



Un public nombreux a assisté à un beau récital de piano. Le cadre : le préau du lycée René Billères, à l'acoustique impeccable. L'artiste : un jeune pianiste talentueux, **Rodolphe Menguy**, dont le brio a conquis l'assistance, entraînée dans un univers musical très varié. **Le jeune soliste associe la musique et la littérature**, évoquant entre l'exécution des œuvres les contes qui ont berçé son enfance et l'ont ouvert à la magie de l'art. Une magie qu'il a su faire partager tandis que la nuit tombait peu à peu sur le parc, ses lumières et ses frondaisons.



Instants d'éternité à la villa Suzanne

Le hall de la villa a accueilli en juillet une **expo photo originale**. **Roland Ezquerre**, qui vit une partie de l'année en Grèce, nous a offert son regard très personnel : **des commentaires poétiques**, aussi, pour un noir et blanc somptueux, évocateur de lieux dont le mystère fascine toujours. **Des prises de vue inattendues**, instants suspendus qui nous renvoient à l'un des berceaux de notre culture.



Pagnol à la lettre

À l'occasion du cinquantenaire de sa mort, la troupe « Il est une fois », a proposé salle de la terrasse un spectacle original : **deux comédiens ont retracé le parcours de l'écrivain** en s'appuyant à la fois sur sa correspondance, notamment celle avec Raimu, souvent orageuse, et sur des extraits de l'œuvre théâtrale et filmée. Un moment savoureux, en hommage à la verve malicieuse d'un écrivain qu'on ne se lasse pas de côtoyer.



Un soir d'été dans le parc thermal



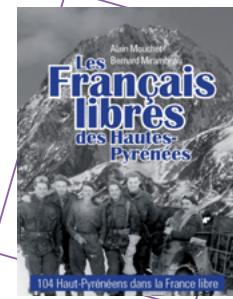
Il y avait un Food truck, il y avait un orgue de Barbarie, avec ses sonorités nostalgiques. Et puis la nuit est tombée : le moment pour Fotomaton. Sous l'œil - inquisiteur ? blasé ? - de la machine, des tranches de vie prises sur le vif. Devant nous ont défilé des personnes, des personnages, des personnalités drôles, burlesques, émouvantes... Ce n'était pas du théâtre, ce n'était pas du music-hall, c'était un peu des deux... et quelque chose en plus : l'entrain et le talent des comédiens d'Histoire de chanter.



Pour que vive la mémoire

Du 17 au 25 mai 2024, la salle de la terrasse a accueilli une exposition prêtée par l'ONAC (Office national des anciens combattants), proposée par G. Rambach et R. Mouchet, membres de la Fondation de la Résistance. L'occasion de revisiter, ou de prendre connaissance, des divers épisodes d'une période historique cruciale, dont les retentissements nous habitent encore. L'occasion, aussi, d'inclure dans la grande histoire de la Résistance celles de quelques engagés courageux, évadés, passeurs, originaires de nos vallées.

Le film Passeurs d'espoir, présenté par Jean-Jacques Adagas, a attiré une foule nombreuse. La brillante **conférence de Thomas Ferrer**, professeur d'histoire au lycée Jean Dupuy, a fait revivre le réseau Andalousie, qui s'est si bien illustré chez nous, tandis que R. Mouchet a présenté un **historique des débuts de la Résistance**, en Afrique notamment.



Divers ouvrages illustrant cette période en Bigorre (notamment celui co-signé par Thomas Ferrer) ont été proposés aux visiteurs. Une opération très riche et pleine d'enseignements, pour **ne pas oublier qu'ignorer le passé, c'est malmener le présent et hypothéquer l'avenir**.



Bicentenaire : 1824/2024

« Comment, un bicentenaire ? » s'étonnaient certains. « On a fêté le centenaire en 1997. C'est un peu rapide, non ? »

Erreur ! **En 1997, nous avons fêté Argelès devenant Argelès-Gazost** du fait de ses thermes et de la provenance de ses eaux.

Mais avant... Avant, il y avait Argelès, Ourout, Vieuzac, et **c'est en 1824 que, par un décret du 15 décembre, fut déclarée la fusion des trois communes existantes**.

Un bicentenaire, ça se célèbre. Bien sûr, la société d'étude des sept vallées, qui œuvre avec bonheur à faire revivre l'histoire de notre territoire, fut en première ligne pour cet événement : une bonne partie de son bulletin annuel 2024 est consacrée à l'histoire d'Argelès en ce début du XIX^e siècle. Pour illustrer, à l'intention des habitants, cette date marquante, une exposition proposa, en divers lieux, des photos anciennes et des textes retraçant l'évolution des bâtiments mais aussi des activités : un beau travail réalisé de main de maître par Martine Cazabonne et Nicole Frigoul. Un travail qui sera à nouveau proposé à la curiosité de tous au cours de l'année 2025.

Pour donner à la circonstance un caractère festif, une déambulation conduisit nombre d'amoureux de leur ville par un bel après-midi de début d'automne. Il fallait bien deux illustres personnalités pour incarner cette époque, et quitte à prendre quelques libertés avec la vérité historique, ce furent **George Sand et Victor Hugo**.



Victor Hugo (excusez du peu !) que l'on convoqua pour le récit. Si Carole Gantheil fut une George Sand hardie, espiègle et moderne, Bruno Spiesser campa un Victor Hugo tonitruant et plein de panache. Quelques lieux clés pour théâtre de cette évocation : l'hôtel de France, le parc du château, la villa Suzanne, la forge Cazaux, la tour de Vieuzac au pied de laquelle fut évoquée une mémorable querelle de voisinage terminée par un coup de couteau ! Un après-midi suivi par des Argelésiennes et des Argelésiens heureux de (re)découvrir leur ville et son histoire.

VIE SPORTIVE



Les sports de disques s'installent en vallées des Gaves

L'année 2024 a vu l'arrivée d'une nouvelle association sportive sur notre territoire, le **Bigorre Ultimate Discgolf** a en effet migré vers Argelès-Gazost après 15 ans d'activité sur Tarbes. « *La majorité de nos licenciés étant domiciliés par ici, ça nous a paru logique* » nous indique Francis Le Bian, Président du club. « *Nous sommes très heureux d'intégrer un tissu associatif local riche et dynamique et nous tenons à remercier la mairie d'Argelès-Gazost qui nous a permis d'avoir accès aux infrastructures pour nos entraînements d'Ultimate* ».

L'association propose deux disciplines différentes :
— **l'Ultimate Frisbee**, sport collectif utilisant le frisbee comme support,
— **le discgolf**, sport individuel pratiqué sur le même principe que le golf mais avec des frisbees.

L'Ultimate Frisbee a la particularité d'être un sport mixte (garçons et filles jouent ensemble), auto-arbitré (les joueurs eux-mêmes sont garants du bon déroulement des rencontres) et sans contact (l'intégrité physique prime et les joueurs y sont particulièrement vigilants). « *Ces valeurs sont très importantes pour nous* », poursuit Francis, « *même si nous restons des compétiteurs et que l'activité est intense physiquement !* »

Les entraînements sont encadrés par Gaël Peyrical, habitant de la vallée et ancien coach de l'équipe de France mixte, 4^{ème} aux championnats du monde en 2016 à Londres. « *C'est une réelle chance pour nos licenciés d'avoir une telle expertise en interne* » insiste Francis. Le club a la réelle volonté de développer en priorité sa section jeune mais les entraînements restent ouverts à tous.



N'hésitez pas à venir essayer !

- Crêneaux Ultimate : tous les lundis soir à 18h30 au stade Jean Bégaries (accessibles à partir de 11 ans)
- Crêneaux Discgolf : tous les dimanches matin à 10h au Sailhet à Lau-Balagnas (prêt de disques possible)

Renseignements

06 88 47 28 48 ou 06 99 07 96 62
bud65400@gmail.com



Passage du Tour de France le 13/07/2024

C'est toujours un plaisir de voir passer le Tour de France à Argelès-Gazost !

L'étape de 152 km ralliait Pau au Pla d'Adet (Saint-Lary-Soulan).

Une traversée de la ville effectuée à vive allure, mais qui a fait le bonheur des petits et des grands venus nombreux le long du parcours pour encourager tous les cyclistes avant l'ascension col du Tourmalet.



VIE SPORTIVE



Transfert de la compétence équipements sportifs à la CCPVG

Depuis toujours, la commune d'Argelès-Gazost supporte seule les coûts et les investissements des installations sportives telles que le stade de foot, le stade de rugby, le terrain synthétique et le gymnase.

Après plusieurs années d'échanges avec la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves (CCPG), le transfert de la compétence « équipements sportifs » a été voté en conseil communautaire le 2 octobre 2024. Ce transfert de compétence a pris effet au 1^{er} janvier 2025.

Concrètement, c'est la **communauté de communes qui devient l'interlocuteur de toutes les associations** concernant la réservation des stades, du gymnase, du terrain synthétique et pour l'organisation de tournois, manifestations culturelles ou autres sur ces sites.

La commune d'Argelès-Gazost continuera de payer les charges de fonctionnement de ces équipements par le jeu complexe des attributions de compensation entre la CCPVG et la commune. Elle assumera également 50 % du reste à charge (subvention déduite) des travaux de mise aux normes des équipements qu'elle aurait entièrement supportés si le transfert de compétence n'avait pas eu lieu.

La CCPVG assumera à l'avenir tous les investissements



nouveaux en lien avec la politique sportive qu'elle souhaite développer.

Le stade de rugby Jean Bégaries a bénéficié d'une subvention de 40 000 € de l'Agence Nationale du Sport (ANS). Cette subvention a été possible grâce à des fonds post coupe du Monde 2023 de la Fédération Française de Rugby. Nous tenons ici à remercier Bernard Bourtoule, Président de l'USA XV et élu à la Fédération pour son implication et son soutien dans ce dossier. Cette subvention finance des travaux comprenant l'éclairage LED du stade, la mise en place de l'arrosage automatique et la sécurisation des abords pour un montant total d'investissement de 86 000 € HT. Cette subvention sera transférée à la CCPVG qui assumera dorénavant ces investissements.



Journée olympique et paralympique

Avant la belle réussite des Jeux Olympiques de Paris 2024, Argelès-Gazost a eu la joie d'accueillir la **journée olympique et paralympique départementale le 23 juin 2024**, et ce fut également un grand succès.

L'objectif était de faire découvrir au plus grand nombre, petits et grands, sportifs ou non, des activités sportives dans leur diversité. Ainsi, les nombreux participants qui se sont succédés durant toute la journée autour du gymnase ont eu l'occasion de pratiquer du handball, du badminton, du mini-tennis, du judo, du karaté, du touch rugby, du VTT ou encore différentes disciplines d'athlétisme grâce à la participation des clubs locaux d'Argelès-Gazost et des environs. Ils ont également pu essayer de gonfler des voiles de parapente grâce au club de vol libre local, mais aussi l'escrime ou le tennis de table proposés par les comités départementaux, du biathlon avec l'office départemental des sports. Finalement, ils ont aussi pu découvrir, avant le succès qu'ils ont connu aux jeux paralympiques, le ceci-foot et la boccia, proposés par le comité départemental handisport. Beaucoup ont pratiqué de nombreuses activités, avec un Pass'Sport à cocher à chaque stand pour bénéficier d'un lot surprise offert par le comité départemental olympique. La mascotte « Phryge » ainsi que la flamme olympique étaient présentes, et chacun pouvait se prendre en photo avec au stand « Photobooth ».



De beaux souvenirs à l'issue d'une journée sportive, festive et ensoleillée.

Un grand merci au comité départemental olympique d'avoir choisi Argelès-Gazost pour cette belle manifestation et cette co-organisation. Un grand merci également aux clubs et comités départementaux qui ont animé cette journée et sans qui rien n'aurait été possible.

Ce 23 juin, Argelès-Gazost était définitivement une ville active et sportive, car elle a vu le départ devant le parc thermal de la **« rando cyclolympique 2024 »** organisée par l'agence touristique des vallées de Gavarnie et qui proposait une randonnée cyclotouriste ouverte à tous depuis Argelès-Gazost jusqu'au col des Tentes. Un succès tout aussi grand.

VIE SPORTIVE



Associations sportives

UN HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Dans un contexte général dans lequel **65 % des adultes et 80 % des adolescents ne pratiquent pas suffisamment d'activité physique** par rapport aux recommandations internationales et sont trop sédentaires (trop de temps passé assis), une partie de l'héritage visé des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 était de rendre la population plus active.

Nos associations sportives se trouvent au premier plan pour répondre à ce besoin, et cette année, l'effet Jeux Olympiques et Paralympiques a bien eu lieu. Beaucoup d'associations argelésiennes ont vu leur **nombre d'adhésions exploser**. Nous nous en réjouissons car la plupart ont pu répondre à la demande et permettre à plus d'enfants et d'adultes de pratiquer les activités de leur choix. Nous avons aussi conscience que certaines ont dû limiter leurs effectifs et refuser du monde du fait d'un manque de créneaux de pratique, et nous en sommes désolés.

Ce succès fait suite à l'effet positif des Jeux, mais témoigne aussi du dynamisme des associations sportives argelésiennes, de la qualité de ce qu'ils proposent et de leur répondant. Aussi, **nous tenons à remercier grandement les équipes dirigeantes, les encadrants et les bénévoles sans qui rien ne serait possible.**

Les recommandations :

30 minutes quotidiennes d'activité physique d'intensité modérée à intense pour les adultes et 60 minutes pour les enfants et les adolescents pour assurer un développement harmonieux et une bonne santé.



UNE JOURNÉE DES ASSOCIATIONS RÉUSSIE

La journée des associations a eu lieu le samedi 7 septembre après-midi autour du gymnase et du terrain synthétique. Une **soixantaine d'associations** étaient présentes dont une trentaine d'associations sportives. Le temps était favorable et beaucoup d'entre elles ont proposé des **essais de pratique** ou des **démonstrations**. L'esprit était dynamique et agréable, et le public a répondu présent...

Après consultation des associations, la formule sera maintenue l'année prochaine, le premier samedi de septembre, autour du gymnase, avec quelques améliorations évidemment...



VIE SPORTIVE

Mai à vélo

MAI : UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO... POUR LA VIE

Avec les beaux jours, l'envie de ressortir le vélo se fait sentir... le vélo sportif, le vélo loisir, le vélo plaisir... à chacun sa pratique, à chacun ses envies. **Mai à vélo est une initiative nationale pour encourager la pratique et découvrir ou redécouvrir, de façon ludique et pétillante, tous les avantages de la bicyclette.**

Si notre territoire est mondialement réputé pour ses cols parcourus par les meilleurs cyclistes ainsi que par tous les courageux venus les affronter, il est aussi possible de faire du vélo une fête accessible à tous. C'est dans cet esprit que la commune a créé la « Gour-mai ».



LA GOUR-MAI : UNE RANDO CYCLISTE GOURMANDE ET PATRIMONIALE

Il s'agit de faire un tour de la vallée des Gaves à vélo en découvrant le patrimoine et en dégustant des spécialités locales directement chez le producteur.

Après une première édition réussie en 2022, une annulation en 2023 pour cause de mauvais temps, **près de 80 cyclistes de tous âges** se sont retrouvés le 25 mai 2024 sur le mail de l'église d'Argelès-Gazost pour une édition contée de notre patrimoine. Les plus jeunes étaient dans une cariole tirée par leurs parents, les enfants plus âgés avaient leur propre vélo, les adultes étaient en vélo musculaire pour certains, en vélo électrique pour d'autres... il y avait même quelques monocyclistes de Cirkenvalet qui nous ont accompagné jusqu'à Pierrefitte.

Le premier arrêt a eu lieu le long de la voie verte devant la fresque du gymnase pour écouter l'histoire de l'âne du Tilhos merveilleusement conté par Nadeta Carita. Tout le monde est reparti le long de la coulée verte pour arriver à Pierrefitte devant la fresque du serpent d'Isaby qui nous a également été conté, par la toujours excellente Nadeta. Tous ont pu reprendre des forces avec le café servi par la mairie d'Argelès-

Gazost et des tourtes offertes par la Gourmandise des Pyrénées. Le groupe est reparti, encadré par l'Union Cycliste du Lavedan, jusqu'à Villelongue, où un choix était proposé : monter à Ortiac pour les plus courageux, ou continuer direction Beaucens... tout le monde a trouvé la motivation et la force de monter jusqu'à la chapelle d'Ortiac, ouverte pour l'occasion, devant laquelle tout le monde a pu profiter de la vue, et de l'apéro offert par la mairie de Villelongue.

Le retour s'est fait via Beaucens et Préchac. Le groupe est malheureusement arrivé trop tard pour les dégustations des Truites des Pyrénées, mais nous nous sommes tous retrouvés à la Brasserie des Gaves où chacun a pu goûter la bière qu'il souhaitait. Beaucoup sont restés pour échanger plus longuement autour d'une bière et de tapas.

Un grand merci à nos partenaires gourmands : **la Gourmandise des Pyrénées, la Truite des Pyrénées, la Brasserie des Gaves**. Un grand merci également à **la mairie de Villelongue, à l'Union Cycliste du Lavedan** pour l'accompagnement et au PLVG qui nous a offert les contes. Sans eux, rien n'aurait été possible !

La Gour-mai aura à nouveau lieu cette année... alors rendez-vous le samedi 24 mai 2025 pour un tour de notre vallée à vélo, avec de nouvelles surprises...



VIE FESTIVE



2024 : une année olympique pour l'animation

2024 fut une très belle année festive. Un grand merci à nos associations qui ont travaillé tout au long de cette année sur de nombreuses animations pour égayer notre centre-ville et notre parc thermal. Les services techniques ont répondu présents pour apporter toute l'aide logistique pour la réussite de ces journées et

nous les remercions pour leur engagement.

Les aléas de la météo ne nous ont pas permis de maintenir le festival de musique Open Air ni la programmation de C'est dans l'escalier... Nous les retrouverons avec plaisir en 2025.

FÉVRIER

— **Carnaval** : déambulation des enfants pendant le marché du mardi en ville avec la participation de la compagnie Cirk'en Valet.

— **Expo playmobil** : exposition réalisée par l'association Crazy toys du 16 au 18 février au gymnase et au dojo, avec cette année la magnifique reconstitution du château de Versailles.



MARS

— **Fête des bœufs** : animation autour du pastoralisme (tonte, travail du chien de berger...), repas festifs préparés par les jeunes agriculteurs et chants traditionnels.

AVRIL

— **Chasse aux œufs** : comme tous les ans, le comité des fêtes organise la traditionnelle chasse aux œufs dans le parc thermal, avec une très forte participation des enfants.

MAI

— **Marché aux fleurs** : une très grande affluence avec animation musicale.

— **Mai à vélo** (en partenariat avec le PLVG et la mairie de Villelongue) : une balade à vélo conviviale dans la vallée, ponctuée par des pauses gourmandes permettant de déguster des produits locaux (Truite des Pyrénées, Brasserie des Gaves, les Gourmandises des Pyrénées), et la découverte des fresques sur les légendes de la vallée, avec la conteuse Nadeta Carita.



JUIN

— **Fête de la musique** : des animations organisées en ville par les cafetiers avec le soutien financier de la mairie et concerts au Petit Théâtre de la Gare.

— **Feu de la Saint-Jean** : organisé par la mairie avec concert et buvette tenue par le club de Badminton.



JUILLET

— **Remise en eau** du bassin de l'Arrieulat et nettoyage de ses abords.

— **Fiesta mômes** : jeux gonflables installés dans le parc thermal.

— **Kermesse paroissiale**.

— **Fête du 14 juillet** : traditionnel feu d'artifice tiré depuis le parc thermal suivi du bal organisé par le comité des fêtes sur la place de la mairie.



— **Las Bodéguitas** organisé par le club de rugby USA XV.

— **Monhélios** : en préambule d'Estiv'art, les éditions Monhélios présentent leurs ouvrages.

VIE FESTIVE

— **Estiv'art** : journée destinée à l'art sous toutes ses formes (peinture, céramique, poteries, photos, bijoux, culture, sculpture...) à travers l'exposition d'une centaine de stands de professionnels, d'amateurs et d'associations. Cet événement est ponctué d'animations musicales.



AOÛT

— **Run and beer** : une nouvelle animation dans le parc thermal organisée par l'association Uz city .

— **Spectacle FOTOMATON** : par la compagnie Histoire de chanter.

— **Marché de nuit** : deux soirées en août.

— **Los Argelès Day** : organisé par le comité des fêtes, les Jeunes Agriculteurs et l'USA XV, avec la très prisée course de caisses à savon, et la « Color run » .

— **Partie de pêche** : deux évènements organisés durant l'été par la FDAAPPMA pour initier les enfants à la pratique de la pêche.

— **Marché aux livres**.



SEPTEMBRE

— **Journée des associations**.

— **Fête des chiens des Pyrénées organisée par la RACP** : championnat de France d'agility, test « chien au troupeau » et concours de beauté rassemblant près de 300 chiens des races pyrénéennes. Village gourmand et artisanal, ambiance musicale et restauration traditionnelle préparée par la confrérie de la Garbure Bigourdane.

— **Journée européenne du patrimoine** : exposition organisée par la société d'étude des sept vallées (SESV).

— **Bicentenaire d'Argelès-Gazost** : 1824, fusion d'Ourout-Angelès et de Vieuzac. Spectacle en déambulation dans la ville et exposition organisée par la SESV.



OCTOBRE

— **Octobre rose** : marche et course à pied organisées par l'association, repas et animations.

— **Matinale Troc de plantes** : les espaces verts de la mairie réitèrent leurs dons de plants estivaux et l'association « Collectif écocitoyen » propose un troc de plantes.

NOVEMBRE / DÉCEMBRE

— **Matinale de la châtaigne** : intégrée aux « rencontres du samedi », dégustation de châtaignes grillées et vente de produits issus de la châtaigne sur le mail de l'église, avec animation musicale. Découverte de la châtaigneraie du Balandrau.

— **Fête de la Saint-Saturnin** : manèges. Loto le vendredi soir, repas et bal le samedi soir organisé par le comité des fêtes.

— **Fêtes de Noël** : illuminations et animations festives en centre ville.

Vous trouverez le programme des animations de la ville et des associations sur différents supports tels que l'application City All, la page Facebook Animations ville d'Argelès-Gazost, les flyers disponibles en mairie et chez les commerçants, les publicités radio (Fréquence Luz ou Atomic) ainsi que les parutions dans la Dépêche.

VIE FESTIVE

Las Bodéguitas

Un des changements de 2024 a été de remplacer la traditionnelle fête de la transhumance qui s'essoufflait par « las Bodéguitas », toujours **en association avec le club de rugby USA XV**. Ce fut une réussite !

Ce 21 juillet, le mail de l'église était bicolore, bleu et blanc pour le dress code ! Dès 16h30 les enfants de l'école de rugby ont foulé le bitume pour disputer la course des petits champions. De 18h à 22h apéritif, spectacle de force basque, chants et bandas ont animé la soirée. Plusieurs casetas avec différentes propositions de restauration telles que moules frites, assiettes de charcuterie, etc. ont fait face au flot de touristes et locaux prêts à festoyer dans cette ambiance chaleureuse et conviviale. Le mail de l'église s'y prêtait tout à fait ! Le bal « années 80 », ces années qui rassemblent toutes les générations, a clôturé cette belle première de « las Bodéguitas ».



Le comité des fêtes d'Argelès-Gazost

Voilà 4 ans que la nouvelle équipe du comité est en place ! La plupart de nos membres sont étudiants ou jeunes actifs. Nous nous rendons un maximum disponibles pour proposer des animations et faire vivre cette ville où nous avons grandi. Cette année encore, notre vœu était simple : donner du plaisir aux Argelésiens et leurs voisins...

Nous avons clôturé 2023 avec une superbe fête de Noël au chalet place de la mairie animée par Les Pot's Agés. Les profits de la soirée ont été reversés à la maison de retraite d'Argelès-Gazost. Cette animation a été reconduite le **21 décembre 2024**.

Le **lundi de Pâques** 2024, les enfants étaient encore plus nombreux à participer à la chasse aux œufs déposés par les cloches du comité des fêtes !

À l'occasion de la fête nationale du **14 juillet**, nous avons organisé une déambulation de la Batucada Bat'Fogo dans la ville. Jeunes, moins jeunes, touristes et locaux se sont retrouvés après le feu d'artifice place de la mairie pour le bal mythique, animé par un DJ.

Le comité des fêtes a également participé à l'organisation des **Los Argelès Day le 10 août** avec deux courses : une course de caisse à savon et la Color Run Ninja Warrior. Et cette année, 20 ans après leur dernière venue, c'est le groupe Sangria Gratuite qui a mis le feu au centre-ville !



Enfin, nous avons proposé 2 jours de fête **les 29 et 30 novembre pour la Saint-Saturnin**. L'occasion pour nous d'animer notre premier loto le vendredi soir. Le samedi, les Freros de la Pena ont accompagné le repas du soir puis le DJ a régalé la jeunesse folle jusqu'à 5h du matin.

Nous remercions chaleureusement la municipalité qui nous soutient, toujours motivée pour nous accompagner dans nos évènements.

VIE FESTIVE



Illuminations de Noël

Comme chaque année, le concours des illuminations de Noël a connu un franc succès.

Quel plaisir de visiter ces jolies maisons décorées.

Nous remercions les Argelésiens pour leurs efforts de décoration.

N'oubliez pas de vous inscrire pour 2025 !

Le jury a récompensé :



- M. HUILLET Jean-Charles
- Mme BORDE Brigitte
- M. et Mme GÉRARDIN Jacques et Denise





PYRÉNÉES
VALLÉES
DES GAVES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



ACTUALITÉS 2025

Illustration du projet du centre aquatique

De nouveaux espaces d'accueil au centre aquatique intercommunal « Lau Folies » à Lau Balagnas !

De tout nouveaux bâtiments et des parkings sont en cours de construction afin d'améliorer les conditions d'accueil des baigneurs, rendre tous les espaces accessibles aux normes et conformes à la fréquentation des lieux, notamment en été.

L'entrée du bâtiment, les vestiaires, douches et sanitaires vieillissants vont laisser place à des pièces modernes et lumineuses, des services tout confort, des accès facilités, mais aussi des espaces pour le personnel et le club de natation.

Ces restructurations vont permettre de mettre en œuvre une stratégie énergétique écologique et durable.

La première étape de cette réhabilitation sur la partie d'accueil d'été sera achevée en juin 2025.

L'objectif pour la CCPVG est de maintenir l'accès aux usagers tout au long des travaux.



Gymnase de Luz-St-Sauveur après travaux

Les équipements sportifs ; Une nouvelle compétence pour la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves (CCPGV)

La CCPVG qui gère déjà le complexe sportif du Sailhet avec le centre aquatique à Lau-Balagnas et le gymnase de Luz-Saint-Sauveur (qui a déjà fait l'objet de travaux de réhabilitation en 2024), a établi une liste de critères pour définir l'intérêt communautaire et structurant de certains équipements sportifs du territoire (utilisés notamment par les clubs, associations et établissements scolaires de plusieurs communes). Ainsi les gymnases, courts de tennis couverts (en projet), terrains de football et de rugby d'Argelès-Gazost et de Pierrefitte-Nestalas, deviennent des équipements intercommunaux.

La communauté de communes a d'ores et déjà programmé des travaux de rénovation et de modernisation afin d'améliorer les conditions de pratique et d'adapter l'offre aux besoins des utilisateurs.

Ces dépenses sont inscrites au PPI (Plan Pluriannuel d'investissement) de la CCPVG qui permet d'étailler le coût des investissements sur 5 ans sur la base de prospectives financières réévaluées chaque année en fonction des subventions accordées.

En parallèle, elle souhaite se doter d'une politique sportive communautaire pour soutenir les clubs et développer la pratique de sports pour tous (sport-santé) sous réserve de l'accord des 46 communes membres aux usagers tout au long des travaux.



Hydrologie et morphologie du Gave de Pau



Y a-t-il trop de cailloux dans les cours d'eau ? En quoi les sédiments peuvent-ils être utiles aux milieux aquatiques ? Comment peut-on mieux anticiper et gérer le fonctionnement des gaves ?

C'est pour répondre à ces questions que le PLVG a créé un **film d'animation** afin de mieux appréhender, à travers un dialogue intergénérationnel, les bénéfices de la continuité sédimentaire et l'intérêt d'observer les évolutions hydromorphologiques pour préserver les milieux aquatiques et prévenir les inondations.

Ce film, conçu par la société BIG BANG, a été produit par le PLVG avec le concours technique d'EDF, TETRAEDRE France, OGOXE et INRAE et le soutien financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de la Région Occitanie.

À visionner sur :

www.youtube.com/watch?v=esC3XTspajM



Le syndicat de production d'eau potable au travail

Le SIAEP d'Argelès et de l'Extrême de Salles et les 5 communes qui le constituent ont finalisé en 2024 le plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE), qui vise à prévenir les risques sanitaires pouvant affecter l'eau distribuée suivant un principe d'amélioration continue.

Pré-identifié dans les schémas directeurs d'eau potable du syndicat et de la commune de Salles, la problématique du répartiteur de Salles, (ouvrage SIAEP) accolé au réservoir de la commune a été mise en avant, nécessitant un travail conjoint entre la commune et le syndicat en vue d'effectuer les **travaux de sécurisation de l'ensemble**.

La solution retenue consiste à supprimer le bâtiment complet (réservoir et répartiteur) présentant des défaillances structures importantes pour le remplacer par un réservoir installé plus en amont, ces travaux relevant actuellement de la compétence de la commune. Pour que ce nouveau réservoir puisse être construit, le SIAEP doit renouveler entièrement sa canalisation entre le captage de Glémia et le projet de réservoir (soit 800 m). Cette solution technique permet à Salles de bénéficier de toute l'eau dont la commune a besoin, l'eau non utilisée basculant dans un trop-plein alimentant la canalisation du syndicat qui part vers Argelès-Gazost.

D'un montant global de 800 500 € HT (Salles : 531 500 € HT ; SIAEP : 269 000 € HT, dont 73 % payé par la ville d'Argelès-Gazost), ce projet, nécessaire pour la sécurité d'alimentation en eau de Salles et permettant le renouvellement d'une canalisation très ancienne du SIAEP, rencontre des **difficultés de montage financier**.



Les partenaires financiers (Département, État, agence de l'eau) ont été rencontrés plusieurs fois en 2024 pour travailler sur le plan de financement. Malheureusement, ils ne peuvent pas apporter beaucoup de subvention pour la réalisation de ce projet. Si le Département annonce pouvoir accompagner le projet à hauteur de 20 %, l'agence de l'eau ne peut pas appuyer l'opération. Les conditions d'éligibilité de cette dernière concernent notamment le prix de l'eau potable qui doit être porté à 2 € TTC/m³. Par ailleurs, la compétence « eau-assainissement » devant être transférée le 1^{er} janvier 2026 à la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves, l'agence de l'eau privilégie le financement de projet porté de manière intercommunale. Le SIAEP pourrait avoir sa place dans cette configuration mais il doit dans ce cas faire évoluer ses statuts.



Les vallées de Gavarnie : 2024, une année au service du territoire, de ses acteurs et de ses valeurs

Fréquentation touristique 2024

Sans être exceptionnelle, la fréquentation touristique de l'année 2024 est satisfaisante et dans la continuité des années précédentes, malgré les aléas climatiques et un contexte économique et politique fragile. La saison hivernale 2023-2024 a été globalement correcte, avec un enneigement très irrégulier suivant les stations mais **une activité ski préservée** dans la plupart des stations grâce aux efforts des équipes. Les vallées de Gavarnie confirment leur attractivité en saison creuse, soutenues par un calendrier favorable encourageant les courts séjours, la **croissance continue de la clientèle cycliste**, le dynamisme du tourisme de groupe et la fidélité des curistes. La fréquentation estivale quant à elle reste stable, avec classiquement un mois d'août supérieur à juillet où la baisse de la clientèle française a été partiellement compensée par une **hausse de visiteurs étrangers**, notamment espagnols et du Benelux. Cette tendance s'est inversée en août, avec un léger regain de visiteurs de proximité et du grand sud-ouest. Ces différents éléments ont permis d'amortir un début de saison poussif et de maintenir une fréquentation touristique estivale satisfaisante. Le mois de septembre, impacté par les mauvaises conditions météorologiques, a été un peu décevant, au contraire des vacances de la Toussaint qui ont vu de nombreux visiteurs arpenter l'ensemble de nos sites.

Il est à noter toutefois une **baisse globale de consommation**, plus ou moins ressentie en fonction des lieux, les Grands Sites touristiques étant moins impactés que les vallées.

Se réinventer à chaque saison

La plus grande force de nos vallées, au-delà de leurs magnifiques paysages, c'est l'ensemble des femmes et des hommes qui les font vivre et briller tout au long de l'année. C'est pour cela que nous avions à cœur de **mettre l'humain au centre de nos actions**. D'abord par le biais de notre site Internet qui, depuis sa sortie et au fil des articles, recettes ou produits, tend à créer du lien pour dépasser les frontières de l'écran et pousser le visiteur à nous rencontrer en vrai. Ensuite par le **dispositif d'accueil hors les murs**, pour la quatrième année consécutive : deux équipes sont déployées tout l'été sur l'ensemble du territoire pour aller à la rencontre des visiteurs, des professionnels et des locaux.

Puis, au travers de nos brochures : notre **nouveau Magazine annuel** « *Adiu* », voulu plus immersif et humain, mélange à la fois des conseils de nos équipes et des témoignages de nos partenaires pour instaurer une proximité avec le lecteur. Au milieu d'articles expérientiels et de dessins se dévoilent une illustration qui schématisé de manière ludique nos vallées pour que le visiteur puisse en un coup d'œil comprendre l'étendue de la destination « vallées de Gavarnie », les six vallées qui la composent. Elle incarne notre vision stratégique de la valorisation de la destination. Elle montre, d'un seul coup d'œil, la richesse et la diversité des expériences que nos vallées offrent tout au long de l'année, reflétant notre positionnement unique : « une destination, six vallées aux identités fortes

et singulières ». Déclinée en posters et en sets de table, ces visuels sont non seulement des outils de promotion, mais aussi des éléments fédérateurs qui renforcent le lien entre l'agence touristique, les socioprofessionnels du territoire et les visiteurs.



Silence on tourne !

Dans l'optique de mettre l'humain au premier plan, nous avons lancé **une série de vidéos** nommées « Rencontres locales - Vallées de Gavarnie » pour **mettre en lumière les métiers et savoir-faire locaux** : un berger, une monitrice de ski, des restaurateurs, un accompagnateur en montagne, des gardiens de refuge et un tisserand. Ces vidéos, publiées sur nos réseaux sociaux, se retrouvent également sur notre site, dans notre magazine « *Adiu* » et sur notre chaîne Youtube. Nous avons cette grande chance d'avoir un territoire aussi vaste que riche. Difficile de valoriser toutes ses pépites en même temps. C'est pour cela que nous mettrons un point d'honneur à varier les sujets, les portraits et les vidéos au fil des années.





Apporteur d'affaires et facilitateur

En complément de la boutique, qui permet déjà d'acheter dans nos six offices de tourisme les forfaits de ski, ainsi que les pass pour le Pic du Midi et la centrale hydroélectrique de Pragnères, l'agence touristique des vallées de Gavarnie met à disposition des socioprofessionnels **l'outil de réservation Regiondo**. Spécialement conçu pour le secteur des sports et loisirs, cet outil permet d'intégrer, gérer et vendre ses prestations en temps réel sur Internet.

L'ATVG aux côtés des organisateurs d'événements

Pour valoriser l'ensemble des événements et manifestations du territoire, l'ATVG publie **l'agenda des festivités**. Après un tirage de plus de 12 000 exemplaires cet été, une édition hivernale paraîtra pour la première fois en décembre. Forte de son expérience en soutien aux organisateurs d'événements, l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie a pris l'initiative de devenir organisatrice en lançant la toute première édition de la **cycl'olympique**. Un pari réussi ! La rando cycl'olympique s'est élancée **dimanche 23 juin** d'Argelès-Gazost pour un parcours de 47 km jusqu'à l'altitude mythique de 2024 m au-dessus de Gavarnie. Cet événement unique et festif, parrainé par M. Hubert Arbes, a célébré l'esprit sportif et la convivialité !

Le syndicat mixte du Hautacam

Depuis cet été, l'ensemble des activités quatre saisons de Hautacam sont fonctionnelles. En plus de la traditionnelle Mountain Luge, sont maintenant prêts à nous accueillir le Tubbing (descente en bouée gonflable sur herbe comme sur neige), le Tubby Jump (saut sur airbag en bouée), le Déval'kart, la Trottinette électrique, mais également le Zippy Bike (tyrolienne à vélo avec magnifique vue sur la vallée). Les plus petits ne sont pas en reste avec un Tyrolienne à leur disposition. Sont aussi proposés un Explore Game, un balisage et une signalétique renovés.

Toutes ces activités permettent de diversifier les propositions en été, et en hiver, de passer quasi instantanément d'un mode avec neige à un mode sans neige pour continuer d'accueillir petits et grands

Contrairement à 2023, Noël 2024 était blanc, la saison d'hiver a pu commencer pour le plus grand bonheur de tous et nous font espérer le meilleure pour l'année à venir...



OPPOSITION



Vœux 2025 : mobilisés pour un avenir juste et solidaire

Chers Argelésiens et Argelésiennes,

En ce début d'année 2025, je souhaite vous adresser mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite. Que cette année soit placée sous le signe de la solidarité, du dialogue et de l'espoir partagé pour notre belle commune d'Argelès-Gazost. Argelès-Gazost est une ville où il fait bon vivre, mais il est de notre devoir d'en préserver l'équilibre. Je sais combien la pression fiscale actuelle pèse sur beaucoup d'entre vous. Cette situation, que je déplore, appelle à une gestion plus juste et plus responsable de nos finances communales. Nos efforts doivent être orientés vers la maîtrise des dépenses publiques, la priorisation des projets essentiels et une meilleure utilisation des ressources disponibles, afin de ne pas aggraver le poids qui repose sur vos épaules. En tant qu'élu d'opposition, je m'engage à défendre une politique financière transparente, équitable et respectueuse de

vos attentes. Chaque choix budgétaire doit refléter les priorités des habitants, en privilégiant les initiatives qui améliorent concrètement votre quotidien et renforcent notre commune. Je tiens également à remercier Patrice Gaudrin, mon colistier, pour son engagement exemplaire et son dévouement constant. Son soutien et son implication ont été essentiels dans notre mission commune de défendre vos intérêts. En 2025, je resterai pleinement mobilisé pour être une voix constructive et vigilante. Ensemble, avec votre confiance et votre participation, nous pouvons bâtir une ville plus accessible, plus solidaire et tournée vers un avenir durable.

Recevez, chers concitoyens, mes vœux les plus sincères pour une année 2025 placée sous le signe de l'espoir, de l'équilibre et du succès partagé.

Mathieu Varis, élu d'opposition

Pour le bulletin municipal de cette année 2024, Dominique Roux, Jacques BEHAGUE et Élodie SONET
ne souhaitent pas faire d'article concernant l'opposition qu'ils représentent.

NOUVELLE ARRIVÉE



Gendarmerie - Prise de commandement du chef d'escadron Stéphane Péchin

Le 19 septembre 2024 à Cauterets, a eu lieu la cérémonie militaire de prise de commandement du chef d'escadron Stéphane Pechin. Âgé de 53 ans, il affiche une belle carrière au sein de la gendarmerie nationale, qu'il a rejointe en 1994. Affecté depuis le 1^{er} septembre 2024 à Argelès-Gazost, en tant que commandant de compagnie, **il a sous ses ordres près de 70 militaires**. Après un début de carrière en tant que sous-officier de gendarmerie, il intègre le corps des officiers de gendarmerie en 2014, il commande de 2014 à 2021 deux pelotons de surveillance et d'intervention à Rezé (44) et Rennes (35) puis de 2021 à 2024, une brigade de gendarmerie de l'air à Paris (75) avant de venir s'installer à Argelès-Gazost.



ÉTAT CIVIL

Année 2024



Naissances

- OLLOIX Nara, Rose, 02/02/24
- VERMEIL SKAPSKI Pyrène, 31/03/24
- ABÉRET Iris, 02/04/24
- BONIFACE Alba, 27/09/24



Mariages

- ROUX Lionel et Marion NORRAUT, 28/12/23
- AQUILINA Clément et BATISTA Précylia, 16/03/24
- CAREL Sarah et NAVERI Laura, 18/05/24
- CAPOU Léo et CARTIER Mélodie, 06/06/24
- LARROCHE Jimmy et HICKS Verity, 15/06/24
- LABEDENS Christophe et CAZAUX Audrey, 10/08/24
- BOYRIE Jean-Baptiste et PERONI Laeticia, 25/10/24
- PEYRAMAYOU Philippe et CHERRIER Marion, 28/11/24
- MASANABA Albert et OTOUMOU Marie, 07/12/24



Décès

- SOLA Joséphine, 24/11/23
- LABADENS Simone, 04/12/23
- GOURY Sébastien, 22/12/23
- DE OLIVEIRA Maria, 21/01/24
- PUECH Marguerite, 21/02/24
- Abbé JOUANOULOU Joseph, 09/03/24
- BORDES Marie-France, 11/03/24
- LAPENE Jean, 13/03/24
- DEYCARD Simonne, 13/03/24
- RODE Odette, 14/03/24
- JOUANICOU Paul, 15/03/24
- THEILH Marie, 18/03/24
- JUHEL-MEYRAND Marie-André, 29/03/24
- DUFFORT Marthe, 17/04/24
- BOURDET Jacqueline, 24/04/24
- MAJESTE Marie, 03/05/24
- POUEY-GARCIA Marguerite, 18/05/24
- CHAVES Clément, 04/06/24
- LAFON Jean, 20/06/24
- FOURNIER Suzanne, 01/07/24
- TAIK Kyi Win, 05/07/24
- COUMET Paulette, 10/07/24
- VIGNAU Marie, 27/07/24
- LACRAMPE Odette, 09/08/24
- BENGOCHEA Michel, 14/08/24
- POMMIES Michel, 15/08/24
- SCALARASSE Jean-Claude, 11/09/24
- CASTAN Claude, 16/09/24
- VANHOVE Gisèle, 23/09/24
- BADENCO Josiane, 01/10/24
- SAVTCHEenco Fernande, 05/10/24
- ARBES Mercèdes, 08/10/24
- MOULETTES Marcel, 23/10/24
- LASPRESES Jean-Jacques, 20/12/24
- THEIL Pierre, 24/12/24
- TEMPRADO Henri, 31/12/24

Application du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Cette liste n'est pas exhaustive car elle suppose l'accord des familles. Nous n'avons malheureusement pas réussi à toutes les joindre. Aussi, dès que vous souhaitez faire part d'un événement d'état civil, nous vous invitons à aviser le service « état civil » au 05 62 97 22 66 ou par courriel : secretariat@mairie-argeles-gazost.com

INFOS PRATIQUES

ACCUEIL NOUVEAUX RÉSIDENTS

Mme Berthe DUMURET
05 62 97 95 43

AMBULANCES / TAXIS

Ambulances et Taxi du Lavedan
2 avenue des Pyrénées
05 62 97 00 11

Argelès Taxi

6 avenue Émile Gassan
06 84 18 71 61

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme FERY Dominique
4 rue des Moulins
06 51 23 15 42

Mme FUERTES Zuleide
16 rue des Prés Verts
06 74 17 54 83

Mme IFERGANE Sabine
6 avenue Jules Lefèvre
07 69 45 61 09

Mme LOPES Marie-Carmen
5 rue d'Aratille
06 11 30 66 32

Mme LOURET Chantal
25 avenue Robert Coll
06 79 23 54 15

Mme MENEGUZ Denise
53 avenue Robert Coll
06 71 24 20 17

Mme RAMONGUILHEM Jeannette
8 résidence des Prés Verts
06 30 49 85 16

La liste des assistantes maternelles des communes de la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves est consultable au Relais Petite Enfance

RELAIS PETITE ENFANCE

1 rue Saint-Orens
05 82 68 00 27
05 62 97 55 18
e.galan@ccpvg.fr

AGENCE TOURISTIQUE DES VALLÉES DE GAVARNIE

OFFICE DE TOURISME

Terrasse Jacques Chancel
15 place de la République
05 62 97 00 25
www.valleesdegavarnie.com

ACCUEIL DE LOISIRS LES FARFADETS

14 avenue Montjoie
05 62 97 90 66
06 80 81 22 86

BIEN-ÊTRE

PAPILLON ATTITUDE
11 rue des Poilus
05 67 45 73 60
larbreapapillons65@gmail.com
www.larbreapapillons.com

CASERNE POMPIERS

Zone artisanale du Sailhet
05 62 97 47 00

CASINO

Avenue Adrien Hébrard
05 62 97 53 00
www.groupetranchant.com

CHIROPRACTEUR

M. Philippe DUPONT
5 place de la République
05 62 97 25 31

CHIRURGIENS DENTISTES

SCM CABINET DENTAIRE DES VALLÉES DES GAVES
17 avenue Robert Coll
05 62 97 26 94
cabinetdentairedesgaves@gmail.com
Dr SOUMEILLAN Sylvain
Dr GROS Quentin
Dr FERREIRA Mélanie

CABINET DU DR RADU

9 rue Roquette Buisson
05 62 97 06 65
Dr RADU Violeta
Dr RADU Victor

COLLECTIF THÉRAPEUTES SANTAT

11 place du Foirail

KINÉSITHÉRAPEUTES
Mme DELAUNAY Justine
M. FALCIONI Alexis
M. KERBIRIOU Jean-François
07 66 85 61 00

OSTÉOPATHES

Mme LABARTHE Maurine
07 67 49 48 16
Mme REBOUILLAT Emily
07 68 54 71 16

ERGOTHÉRAPEUTE

Mme MOLLER Simone
06 95 01 46 38

HAPTONOMIE

Mme GUIX Hélène
06 49 84 23 15

HYPNOSE RELATIONNELLE

Mme HOUDEBINE Eva
06 12 15 96 32

KINÉSIOLOGUE

Mme GIRONDE Sophie
06 70 84 65 09

MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

Mme OLLIVIER RODRIGUEZ Mélanie
07 85 37 69 40

NATUROPATHIE MASSEUSE

Mme BISSON Lucie
06 86 78 69 31

PSYCHOPRATICIENNE

Mme GEORGES Mélody
06 70 21 99 18

PSYCHANALISTE

Mme MAURIES-GUIBERT Eveline
06 08 42 56 04

COMMISSAIRE DE JUSTICE

ÉTUDE PIERRE MAZOUÉ
2 place du Foirail
05 62 97 02 44
etude@mazoue-huissier65.com

COMMISSAIRE PRISEUR

MAISON DE VENTE VOLONTAIRE SVV PIERRE MAZOUÉ ENCHÈRES
2 place du Foirail
05 62 97 02 44
etude@mazoue-huissier65.com

ESPACE JEUNES

19 avenue de la Marne
07 49 57 03 77
ej.argeles-gazost@foyersruraux.org

ESPACE DE VIE SOCIALE

DIT ESPACE DE LA GARE
19 avenue de la Marne
05 62 96 67 93
07 83 47 34 22
evs.argeles-gazost@foyersruraux.org

GENDARMERIE

3 rue du Gave d'Azun
05 62 90 41 30
Tchat gendarmerie :
gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique

INFIRMIERS

CABINET INFIRMIER
19 rue du Général Leclerc
Mme GERONIMI FOHRER Marie
06 23 92 27 02
M. HAMMOUTI Mehdi
06 21 07 20 42

CABINET INFIRMIER

5 avenue Adrien Hébrard
06 33 54 43 87
M. MESLIER Régis

CABINET INFIRMIER

12 rue Général Leclerc
05 62 90 37 10
06 81 25 23 78
Mme ABERET Charlotte
Mme DELGA-LOUDIERES Marielle
Mme DUVERGER Anne
Mme HÈCHES Hélène
Mme THEIL Ghislaine
Mme BOUILHOU Marion
Mme CORREGES Sandra
Mme FROMIGUE-ABDALLAH Catherine

CABINET INFIRMIER

14 route de Saint-Savin
06 42 56 02 31
Mme DESTRADE Lucile
Mme FABRE Delphine

MAISON MÉDICALE DE SANTÉ

16 rue du Capitaine Digoy

CABINET MÉDICAL
05 62 90 36 67
Dr ARBERET-ROMUALE Muriel
Dr GUILLEY Michel
Dr SOMMET Pierre
Dr SARRAZIN Lucie
Dr BERGUGNAT Patrick
Dr DELORME Angela

KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet de Virginie ABADIE
05 62 97 25 33
Mme ABBADIE-LONGO Virginie
Mme ASSERQUET Emilie
M. MORINAY Michel
Mme TARET Romane
Mme POUPART Pauline

KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet de Véronique Bordes
05 62 97 26 95
Mme BORDES-SOUBERBIELLE Véronique
Mme GENISSON Marine
M. MARGAIX Stéphane
M. HUON-REMAUD Logan

INFIRMIERS

Cabinet de Geneviève MAGNIN
05 62 90 38 12
Mme LACARDE Jennifer
Mme ROUGE Magalie
Mme MAGNIN Geneviève

INFIRMIERS

Cabinet de Sandra AGRA
05 62 97 54 64
Mme AGRA Sandra
M. LEOBET Philippe
Mme TOULOUZE Sandrine

OSTÉOPATHIE

Mme DECUN Sophie
06 37 38 89 25

ORTHOPHONISTE

Mme ATTANA Maeva
06 77 35 81 55

PSYCHOLOGIE

Mme JOVELLAR Aurore
07 67 92 55 69

INFOS PRATIQUES

DIÉTÉCIENNE

Mme ROBERT-BOURGUIGNE Marguerite
07 86 15 22 44

SAGE-FEMME

Mme PACHAUD Laurence
06 50 32 48 55

ORTHOPTISTE

Mme VAZ Audrey
06 76 48 50 12

PSYCHOMOTRICEENNE

Mme BATISTA Précilia
06 51 05 44 35

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

M. CLUCHIER Christophe

2 rue de Lourdes
05 62 97 24 98
06 80 89 92 57

M. GOSSET Aurélien

M. SAVERS Loïc
4 avenue Charles de Gaulle
05 82 80 95 74
06 43 61 16 12

Mme MORONI Pascaline

1 rue Docteur Bergugnat
05 62 34 27 95

Mme SANGUINET Carole

M. BEAUJOUAN Lionel
M. JACQUIER Louison
M. MASSON Adrien
6 rue de l'Ardiden
05 62 91 92 12

M. KACZMAREK Maxime

Déplacement à domicile
06 30 12 62 49

MÉDIATHÈQUE

1 rue Jean Bourdette
05 62 97 10 59

NOTAIRES

SELARL Nathalie ROCA-LAREYNIE et Cyrielle TISNE

5 avenue de la Marne
05 62 97 21 17
scp.nahalieroca@notaires.fr

Maître DURET Anne

43 avenue Robert Coll
05 36 30 01 40

ORTHOPHONISTE

Mme MARC Aurélie
11 place Lacontre
07 68 65 30 21

OSTÉOPATHES

M. CLUCHIER Christophe

2 rue de Lourdes
05 62 97 24 98

Mme DULOUT Pascale

1 rue Docteur Bergugnat
05 67 45 58 04

Mme IRATÇABAL Pascale

22 rue du Bardérou
05 62 64 63 96

M. RAYNAL Alexandre

2 passage des Lavandières
06 08 48 05 33

PÉDICURES / PODOLOGUES

Mme MIQUEL Anne
Mme MABRUT Adèle
Mme GAYE Aurélie
Mme LABAZUY Caroline
M. DENIEL Julien
5 avenue Adrien Hébrard
05 62 97 00 84

PHARMACIES / ORTHOPÉDIE

Pharmacie Marsan
6 place de la Victoire
05 62 97 00 32

Pharmacie des Pyrénées

17 avenue Robert Coll
05 62 97 27 78

LA POSTE

24 rue Maréchal Foch
05 62 97 48 50

PRESBYTÈRE

Place Joffre
06 71 70 68 50
presbytere3@wanadoo.fr

PSYCHALANYSSTE

Mme MAURIES-GUIBERT Evelyne
2 passage des Lavandières
06 08 42 56 04

SECOURS POPULAIRE

4 impasse de Lor - Soulom
06 41 32 54 72

SERVICES ERDF - GRDF

0 800 47 33 33 (urgence sécurité gaz)
09 69 36 35 34 (raccordement au gaz)

SOINS ET SERVICES À DOMICILE

ADMIR
2 place de la Mairie - Lau-Balagnas
05 62 90 08 69
admr.o-lavedan@fede65.admr.org

OxaLine

20 place de la République
06 74 23 82 23

Pyrene Plus

3b avenue Pierre de Coubertin
05 62 97 29 84

SOUS-PRÉFECTURE

1 avenue Monseigneur Flauß
05 62 97 71 71

THERMES / THERMOLUDIQUE

27 avenue Adrien Hébrard
05 62 97 03 24
www.thermes-argeles.fr
www.lejardindesbains.com

TRÉSORERIE

7 passage du Parc
05 62 97 24 00

VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire des 7 Vallées
17 avenue Robert Coll
05 62 97 10 76

Cabinet Vétérinaire des Estives

(animaux d'élevage)
59 avenue Robert Coll
05 54 81 01 31

Liste établie à la date du 08/01/2025. Si vous constatez des erreurs ou des oubliés, nous vous invitons à le signaler en mairie.

PERMANENCES

MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ

1 chemin de l'Herbe
05 31 74 37 10
Permanence administrative de 9h à 12h sur RDV. Permanence sociale mardi après-midi, jeudi et vendredi matin sur RDV

PMI CONSULTATION DES NOURRISSONS
Le 1^{er} lundi de chaque mois sur RDV
9h-12h et 14h-17h

CLIC PAYS DES GAVES

Maison de la solidarité
1 chemin de l'Herbe
05 31 74 35 65 (sur RDV)
Ateliers de prévention et permanences sociales pour les seniors
Public : personnes de plus de 60 ans et leurs aidants
Primo-accueil des personnes en situation de handicap

MISSION LOCALE HAUTES-PYRÉNÉES

05 62 42 20 00
Permanence le lundi sur RDV

CAP EMPLOI

05 62 93 87 54 (Lourdes - sur RDV)
www.capemploi-65.com
contact@capemploi65.com

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Joël ROUX
06 87 55 39 97
joel.roux@conciliateurdejustice.fr
Permanence le lundi matin sur RDV

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

2^{ème} mardi de chaque mois (14h-17h) – salle de la Chapelle
Sur RDV auprès de la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES

1 rue Saint Orens
05 62 97 55 18
courriel@ccpvg.fr
www.ccpvg.fr

URGENCES

SAMU urgence médicale : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Urgence européen : 112

Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

SAMU urgence sociale : 119

Enfance maltraitée : 119

Violence aux femmes : 3919

Centre antipoison : 05 61 77 74 47
(Toulouse)

Bicentenaire de la fusion entre Argelès et Vieuzac

1824 – 2024



ARGELÈS-GAZOST

